



INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE*

Année académique

N° d'ordre

C	2	5	E	P	S	0	0	0	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

2024-2025

## MEMOIRE PROFESSIONNEL

Pour l'obtention du Diplôme d'Etat de Conseiller d'Education Physique et Sportive (DECEPS)

# ANALYSE DE L'ACCESSIBILITE ET DE L'INCLUSIVITE DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES EN COTE D'IVOIRE : CAS DU PALAIS DES SPORTS DE TREICHVILLE.

Présenté par :  
SAKO ALI

**Jury :**

**Président :** Dr GBEH Binka

Fonction : Sociologue, Enseignant chercheur à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS)

**Directeur de mémoire :** Mme : DON Ahoua Juliette épouse ABE

Fonction : Chef du Département Infrastructures, Equipement et Maintenance à l'Office National des Sports (ONS).

**Assesseur :** Mme NIABA Yévi Yolande épouse DIOP

Fonction : Chef du Département du Marketing, de la Communication et des Relations Publiques à l'Office National des Sports (ONS)

Abidjan, 16 Juin 2025

ANALYSE DE L'ACCESSIBILITE ET DE  
L'INCLUSIVITE DES INFRASTRUCTURES  
SPORTIVES EN COTE D'IVOIRE : CAS DU  
PALAIS DES SPORTS DE TREICHVILLE.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON PLAGIAT

Je soussigné(e) SAKO ALI

déclare sur l'honneur que ce mémoire,

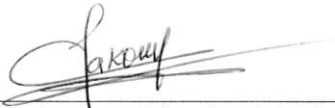
Intitulé : ANALYSE DE L'ACCESSIBILITE ET DE  
L'INCLUSIVITE DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES EN  
COTE D'IVOIRE : CAS DU PALAIS DES SPORTS  
DE TREICHVILLE

, est le fruit d'un travail personnel et qu'il n'est ni contrefait, ni falsifié, ni la copie de tout ou partie de l'œuvre d'autrui afin de la faire passer pour sienne.

Toutes les sources d'information utilisées (supports papiers, audiovisuels et numériques) et les citations d'auteur ont été mentionnées conformément aux usages en vigueur. Je suis conscient(e) que le fait de ne pas citer une source ou de ne pas la citer clairement et complètement est constitutif de plagiat, que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université et qu'il peut être sévèrement sanctionné.

Fait à Abidjan le, 16 JUIN 2025

Signature de l'étudiant :



« Le plagiat est constitué par la copie, totale ou partielle d'un travail réalisé par autrui, lorsque la source empruntée n'est pas citée, quel que soit le moyen utilisé. Le plagiat constitue une violation du droit d'auteur (cf. code de la propriété intellectuelle).

L'INJS d'Abidjan est dotée d'un outil permettant de contrôler systématiquement les travaux universitaires et de détecter les similitudes, avec l'objectif de rechercher le plagiat. Un document sera considéré comme plagié, si le taux de similitude est supérieur à un seuil qui sera défini par décision.

Le plagiat peut être assimilé à un délit de contrefaçon, de faux et usage de faux.

Tout étudiant coupable de faits de plagiat délibérés pourra faire l'objet de sanctions prononcées par l'entité disciplinaire compétente, allant jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur. La procédure disciplinaire n'exclut pas d'éventuelles poursuites judiciaires.

Par ailleurs, toute sanction prononcée dans le cas d'un plagiat commis à l'occasion d'une épreuve (examen terminal, contrôle continu, concours) entraîne la nullité de l'épreuve correspondante, voire la nullité du groupe d'épreuves ou de la session ».

## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE : FONDEMENTS D'ORDRE THÉORIQUE .....	5
CHAPITRE I : SPÉCIFICATION DE LA PROBLÉMATIQUE .....	
CHAPITRE II : CADRE DE REFERNCES THEORIQUES ET REVUE DE LA LITTÉRATU	
DEUXIÈME PARTIE : FONDEMENTS D'ORDRE MÉTHODOLOGIQUE .....	
CHAPITRE III : CONSTRUCTION DU CADRE OPÉRATOIRE .....	24
CHAPITRES IV : MÉTHODES DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNÉES.....	34
TROISIEME PARTIE : RÉSULTATS.....	38
CHAPITRES V : ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....	39
CHAPITRES VI: DISCUSSION DES RÉSULTATS .....	68
CONCLUSION .....	76
REFERENCES BIBLIOGRAPHIES .....	77
Annexe .....	I

Dédicace

A

Mme TUO Nonsongui Epse SAKO

Et à nos adorables enfants

## **Remerciements**

La réalisation de ce travail de recherche n'aurait probablement pu se faire sans l'aide et le soutien d'un certain nombre de personnes que nous tenons à remercier.

Nous exprimons notre profonde gratitude à **Madame DON AHOUA JULIETTE Epse ABE** Chef de Département Infrastructures, Equipements et Maintenance à l'Office National des Sports (ONS) qui a accepté de diriger ce travail et qui n'a ménagé aucun effort pour qu'il soit mené dans de bonnes conditions. Nous lui adressons une mention spéciale pour sa disponibilité, ses conseils et sa rigueur.

Nous remercions par ailleurs **Madame SIGUI EVA DESIREE**, Déléguée du Palais des Sports pour l'accueil convivial et la précieuse collaboration pendant notre collecte des données.

En outre, nos remerciements vont à l'endroit de Monsieur le Directeur Général de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) : **SANOGO ANZOUMANA HABIB** pour l'encouragement durant toute notre formation. Aussi à toute la Direction de l'Ecole Normale Supérieure d'Education Physique et Sportive (ENSEPS), à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), particulièrement à l'endroit du Directeur ; **Monsieur AMIDOU COULIBALY** pour les orientations et les sages conseils qui n'ont jamais fait défaut.

Nos remerciements à **Dr COULIBALY SIAKA**, chef de service de la recherche à la Direction de la Formation Continue et de la Recherche (DFCR) à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), pour sa contribution et ses conseils avisés dans la rédaction scientifique de ce travail de recherche.

Nous remercions enfin toutes les personnes qui ont accepté de se soumettre à nos questionnaires et entretiens. Leur disponibilité et la sincérité de leur collaboration ont fortement contribué à la bonne conduite de ce travail de recherche

## Sigles

**CAUFEMCIP** ; Caucus des Femmes de Côte d'Ivoire pour la Paix

**DFCR** : Direction de la Formation Continue et de la Recherche.

**ENSEPS** : Ecole Normale Supérieure de l'Education Physique et Sportive.

**EPN** : Etablissement Public National.

**FIFA** : Fédération Internationale de Football Amateur.

**INJS** : Institut National de la Jeunesse et des Sports.

**IPC** : International Paralympic Committee.

**MDS** : Management Du Sport.

**OMS** : Organisation Mondiale de la Santé.

**ONS** : Office National des Sports.

**PADA** : **Projet** d'Adressage Des rues d'Abidjan.

**QPE** : Education Physique de Qualité.

**RGPH** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

**SMIG** : Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

**UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

**WSF** : Women's Sports Foundation

## Liste des tableaux

<b>Tableau 1</b> : Tableau synoptique des variables .....	24-25-26
<b>Tableau 2</b> : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés au niveau de l'âge.....	36
<b>Tableau 3</b> : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés au niveau occupation.....	37
<b>Tableau 4</b> : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés au niveau de revenu mensuel.....	38
<b>Tableau 5</b> : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés par rapport au niveau d'étude.....	39
<b>Tableau 6</b> : Distribution des fréquences d'utilisation du Palais des Sports de Treichville par les enquêtés .....	39
<b>Tableau 7</b> : Distribution des avis des personnes enquêtées sur l'accessibilité physique du Palais des Sports de Treichville .....	40
<b>Tableau 8</b> : Distribution des avis des personnes enquêtées sur l'accessibilité du Palais des Sports de Treichville par transport.....	41
<b>Tableau 9</b> : Distribution des avis des personnes enquêtées sur l'accessibilité économique du Palais des Sports de Treichville.....	41
<b>Tableau 10</b> : Distribution des avis des personnes enquêtées sur l'existence d'installations spécifiques au Palais des Sports de Treichville.....	42
<b>Tableau 11</b> : Croisement des personnes enquêtées et le niveau d'inclusivité du Palais des Sports de Treichville.....	43
<b>Tableau 12</b> : Distribution des avis des enquêtés sur la disponibilité de programmes adaptés à tous les âges et niveaux de compétence.....	43
<b>Tableau 13</b> : Distribution des personnes enquêtées la formation du personnel du Palais des Sports de Treichville.....	44
<b>Tableau 14</b> : Distribution des avis des personnes enquêtées sur les attitudes discriminatoires au Palais des Sports de Treichville.....	46
<b>Tableau 15</b> : Distribution des avis des personnes enquêtées sur la diversité des programmes au Palais des Sports de Treichville.....	46
<b>Tableau 16</b> : Croisement des niveaux de revenu avec l'accessibilité économique des personnes enquêtées l'accessibilité économique du Palais des Sports de Treichville.....	47
<b>Tableau 17</b> : Croisement de la situation de handicap avec le niveau d'inclusivité .....	48
<b>Tableau 18</b> : Distribution des avis des enquêtés au niveau des obstacles rencontrés par les	

utilisateurs au Palais des Sports de Treichville.....	49
<b>Tableau 19</b> : Distribution des avis des personnes enquêtées la recommandation du Palais des Sports de Treichville à d'autres éventuels utilisateurs.....	50
<b>Tableau 20</b> : RGPH-2021 : Résultats globaux du District Autonome d'Abidjan.....	<i>Annexe</i>

## Liste des figures et carte

Figure 1 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtes(n=323) au niveau du sexe...39

Figure 2 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés(n=323) au niveau de la situation de handicap.....41

Carte 1 : Carte des voies des communes d'Abidjan.....30

## Liste des photos

**Photographie 1 et 2** : Images de compétitions de Basketball au Palais des Sports de Treichville.....Annexe

**Photographie 3** : Image de journée portes ouvertes au Palais des Sports de Treichville.....Annexe

**Photographie 4** : Image de spectateurs de la coupe du monde de Maracana 2024 au Palais des Sports de Treichville..... Annexe

**Photographie 5** : Activité communautaire au Palais des Sports de Treichville.....Annexe

**Photographie 6** : Image de compétition de lutte au Palais des Sports de Treichville.....Annexe

**Photocopie 7** : Gala de Boxe au Palais des Sports de Treichville.....Annexe

**Photographie 8** : Activité citoyenne au Palais des Sports de Treichville.....Annexe

**Photographies 9 et 10** : Images d'activités culturelles au Palais des Sports de Treichville.....Annexe

# INTRODUCTION

## INTRODUCTION

Les infrastructures sportives se réfèrent aux installations et équipements spécialement conçus pour la pratique des activités physiques, sportives et de loisirs. Elles incluent un large éventail de structures, telles que : les stades ; les gymnases ; les pistes d'athlétisme ; les piscines ; les terrains de jeux ; les centres de fitness ; les parcs et espaces verts.

Elles jouent un rôle crucial dans la promotion de la santé publique en fournissant des espaces pour l'exercice physique, qui est essentiel pour la prévention des maladies non transmissibles comme les maladies cardiovasculaires, le diabète et l'obésité. Elles encouragent également un mode de vie actif et contribuent à la santé mentale en offrant des opportunités de détente et de réduction du stress.

Les infrastructures sportives servent de points de rencontre pour les communautés locales, facilitant les interactions sociales et renforçant les liens communautaires. Elles offrent un cadre pour la participation de divers groupes sociaux, contribuant ainsi à l'intégration sociale et à la réduction des inégalités. Le sport collectif, en particulier promeut des valeurs de travail en équipe, de respect et de fair-play.

En plus de leur impact social, les infrastructures sportives peuvent stimuler l'économie locale en créant des emplois directs et indirects. Elles attirent des événements sportifs, qui peuvent générer des revenus significatifs pour les communautés locales par le biais du tourisme, de l'hébergement, de la restauration et des services de transport. Les grandes compétitions sportives, comme les tournois internationaux, peuvent également attirer des investissements et améliorer les infrastructures locales.

L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) a édicté des normes qui mettent un accent particulier sur l'accessibilité et l'inclusivité des infrastructures sportives. Elles promeuvent d'une part une accessibilité universelle à travers une conception inclusive, les signalétiques et les informations dans les infrastructures sportives, d'autre part, l'équité et la non-discrimination à travers un accès équitable et des politiques inclusives, ensuite encouragent la participation communautaire par le biais de l'engagement des communautés locales ; la sensibilisation et l'éducation. Elles appellent également à l'adaptation et à la flexibilité en tendant vers des espaces modulables et la technologie innovante.

Pour la mise en œuvre pratique de ces normes, l'UNESCO publie divers guides et documents de référence, tels que :

« *Sport for Development and Peace* » : Ce document met en évidence le rôle du sport dans le développement et la promotion de la paix en soulignant l'importance de l'accessibilité et de l'inclusivité. On pourrait noter notamment : « *International charter of physical Education*,

*Physical Activity and Sport* » : Cette charte internationale définit les principes et les valeurs de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport pour tous.

De plus, *Guides et manuels sur l'infrastructure sportive* publiés régulièrement sur la conception et la gestion des infrastructures sportives, incluant des sections sur l'accessibilité et l'inclusivité.

En Côte d'Ivoire, le sport occupe une place prépondérante dans la vie des citoyens non seulement comme un moyen de divertissement, mais aussi comme un vecteur d'intégration sociale et de développement personnel. A cet égard, le Palais des Sports de Treichville, l'une des infrastructures sportives les plus emblématiques du pays, offre une opportunité unique d'examiner comment ces installations peuvent répondre aux besoins variés de la population.

Le Palais des Sports de Treichville, avec sa capacité d'accueil impressionnante et ses équipements, a été conçu pour accueillir des événements sportifs de grande envergure et aussi des événements politiques, culturels, récréatifs et communautaires.

Cependant, la question se pose de savoir dans quelle mesure cette infrastructure est véritablement accessible et inclusive pour toutes les couches de la société.

L'accessibilité ne se limite pas uniquement à l'aspect physique des installations, mais englobe également des dimensions économiques, sociales et culturelles. Par ailleurs, l'inclusivité implique que toutes les personnes, indépendamment de leur âge, sexe, condition physique, ou statut socio-économique, puissent bénéficier des infrastructures sportives et participer aux activités qu'elles abritent.

Cette recherche vise à analyser de manière approfondie l'accessibilité du Palais des Sports de Treichville. En se basant sur des enquêtes et des entretiens avec les différents acteurs concernés, cette étude cherchera à identifier les obstacles rencontrés par diverses populations et à proposer des solutions pour améliorer l'accès et l'inclusivité dans cette infrastructure sportive. L'objectif ultime est de formuler des recommandations pratiques qui pourraient être appliquées pour rendre les infrastructures sportives en Côte d'Ivoire plus accessibles et inclusives, contribuant ainsi à un développement harmonieux et équitable du sport dans le pays.

Notre recherche se structure en trois grandes parties subdivisées chacune en deux chapitres. La première partie est dénommée : Fondement d'ordre théorique. Le premier chapitre porte sur la spécification de la problématique. Le second chapitre de cette partie traite du cadre de référence théorique. La deuxième partie porte sur : les fondements d'ordre méthodologique. Le premier chapitre de cette partie porte sur la construction du cadre opératoire et le second chapitre traite de la description du cadre de l'étude ; de la population et de l'échantillon. Le second chapitre est consacré à la méthode de collecte des données.

Quant à la troisième partie, elle concerne les résultats de l'étude. Son premier chapitre traite de

l'analyse et de l'interprétation des résultats pendant que le second porte sur la discussion des résultats.

## PREMIÈRE PARTIE : FONDEMENTS D'ORDRE THÉORIQUE

## CHAPITRE I : SPÉCIFICATION DE LA PROBLÉMATIQUE

### **1.1. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET**

Plusieurs raisons d'ordre personnel, social et scientifique ont incité à porter nos réflexions sur l'analyse de l'accessibilité et l'inclusivité des infrastructures sportives en Côte d'Ivoire notamment le cas du Palais des Sports de Treichville.

#### **1.1.1. Motivation personnelle**

Au niveau de la motivation personnelle, la rédaction de ce mémoire relève de la volonté de parachever notre formation professionnelle de Conseiller d'Education Physique et Sportive. Nous sommes passionnés par le sport et son pouvoir de rassembler les gens de tous horizons. L'accessibilité et l'inclusivité des infrastructures sont essentielles pour permettre à chacun, quel que soit son âge, son sexe ou ses capacités, de participer et de bénéficier des avantages du sport. C'est également l'occasion pour nous de contribuer à la réflexion sur la capacité des gestionnaires à mieux gérer et rentabiliser les infrastructures sportives après les investissements colossaux engagés par l'Etat ivoirien.

#### **1.1.2. Pertinence sociale**

Le sport est un puissant outil d'intégration sociale. Analyser l'accessibilité et l'inclusivité des infrastructures sportives comme le Palais des Sports de Treichville permet de comprendre comment ces lieux peuvent contribuer à renforcer le lien social entre différentes couches de la population, en offrant des espaces de rencontre et de partage. La recherche met en lumière les inégalités d'accès aux infrastructures sportives. En identifiant les obstacles auxquels font face certaines populations, cette étude peut aider à élaborer des politiques et interventions visant à garantir un accès équitable à tous, indépendamment de leur condition physique, économique ou sociale.

#### **1.1.3. Pertinence Scientifique**

Plusieurs travaux ont abordé le sujet de l'accessibilité et de l'inclusivité des infrastructures sportives notamment ceux de (Kitchin & Law,2001) ;(Bayley,2005) ;(Toma et Gettinger,2019). Misener & Mason, (2006) soulignent l'inclusivité sociale des infrastructures sportives. Pour eux, cela implique que les infrastructures sportives soient accueillantes et adaptées à tous les membres de la communauté, indépendamment de leur sexe, âge, origine ethnique ou statut

socio-économique.

Cette étude enrichit la littérature scientifique sur l'accessibilité et l'inclusivité des infrastructures sportives, particulièrement dans le contexte africain, espace dans lequel les recherches sur ce sujet sont encore limitées. Elle offre une perspective sur les défis et les opportunités spécifiques à la Côte d'Ivoire.

## **1.2. PROBLÉMATIQUE**

Malgré les efforts pour réhabiliter et construire des infrastructures sportives conformes aux normes internationales, il existerait encore des lacunes en matière d'accessibilité et d'inclusivité pour certaines couches de la société.

Cette situation contraste bien avec la perception de certains auteurs notamment Darcy (2010), qui estime que l'accessibilité ne concerne pas uniquement les ajustements physiques aux infrastructures mais aussi la nécessité d'une approche globaliste qui inclut l'accessibilité informationnelle et l'inclusivité sociale. Aussi, un accent particulier doit-il être donné à l'inclusivité dans la mise en œuvre de toute activité sportive. Ce point de vue est partagé par Wolf et Hums (2011) qui discutent de l'importance de l'accessibilité dans les événements sportifs majeurs, soulignant que l'inclusivité doit être une priorité dès les premières phases de la planification. Ils affirment que les événements sportifs inclusifs peuvent servir de modèles pour la société en démontrant l'importance de l'égalité.

Par ailleurs, l'accessibilité et l'inclusivité constituent un levier de justice sociale. Cette conception est partagée par Snyder, Valérie A, Crooks et Turner (2011) qui discutent des défis éthiques associés à l'accessibilité des infrastructures sportives, ils mentionnent que garantir l'accès pour les personnes handicapées est une question de justice sociale qui nécessite une action concertée des décideurs, des concepteurs et de la communauté.

Contextuellement, il s'agit de prendre en compte les défis spécifiques liés à l'accessibilité physique, à la mixité sociale et à l'intégration de toutes les couches de la société dans la volonté de promouvoir le sport comme vecteur de cohésion sociale et d'opportunité économique.

Selon une étude menée par GBANE (2021) étudiant en fin de cycle de Management du Sport (M.D.S) dans son mémoire mentionne que : « Les infrastructures sportives construites dans les communes de la Côte d'Ivoire depuis 1960 à l'occasion de la commémoration de l'indépendance favorisaient aux premières heures, l'accès libre des populations pour une pratique régulière des activités physiques et sportives ; une chose dont elles se sont détournées aujourd'hui. Nous avons constaté que ces infrastructures sont utilisées à des fins commerciales

avec parfois des espaces réservés pour les compétitions de hauts niveaux et les activités politiques ; culturelles et religieuses ».

Cette situation nous amène à nous poser une question centrale et des questions subsidiaires.

### **1.3. QUESTIONS DE RECHERCHE**

Cette recherche repose sur une question centrale et des questions subsidiaires.

#### **1.3.1. Question centrale**

Notre étude sera orientée par la question centrale suivante :

- Les infrastructures sportives en Côte d'Ivoire répondent-elles aux besoins d'accessibilité et d'inclusivité de toutes les couches sociales ?

#### **1.3.2. Questions subsidiaires opérationnelles**

De la question de recherche centrale, découle trois questions de recherche opérationnelles :

- 1- Quelles sont les caractéristiques physiques du Palais des Sports de Treichville qui influencent son accessibilité pour les différentes couches sociales ?
- 2- Quels sont les principaux obstacles socio-économiques rencontrés par les différentes couches de la société pour accéder aux infrastructures sportives du Palais des Sports de Treichville ?
- 3- Comment les différents utilisateurs perçoivent-ils l'accessibilité et l'inclusivité du Palais des Sports de Treichville, et quelles sont leurs pratiques d'utilisation de ces infrastructures ?

### **1.4. OBJECTIFS DE RECHERCHE**

Notre étude comporte un objectif général et des objectifs spécifiques opérationnels

#### **1.4.1. Objectif général**

L'objectif général de cette étude est :

Analyser l'accessibilité et l'inclusivité des infrastructures sportives en Côte d'Ivoire afin de proposer des recommandations pour améliorer l'accès équitable à toutes les couches de la société.

#### **1.4.2. Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, il s'agit de :

- Evaluer les infrastructures physiques du Palais des Sports de Treichville.
- Examiner les barrières socio-économiques à l'accès aux infrastructures sportives du Palais des Sports de Treichville

- Interpréter les perceptions et les pratiques des utilisateurs du Palais des Sports de Treichville.

## **CHAPITRE II : CADRE DE REFERENCES THEORIQUES ET REVUE DE LA LITTÉRATURE**

### **2. DÉFINITION DES CONCEPTS**

Les concepts sont des mots clés ou expressions de notre sujet que nous devons définir pour en faciliter la compréhension. Nous avons des concepts explicites et des concepts implicites.

#### **2.1. Concepts explicites**

##### ***2.1.1. Accessibilité :***

L'étymologie du terme « accessibilité » nous renvoie à ses origines latines. Le mot est composé de la racine « Access », dérivé du verbe latin « accedere », qui signifie « approcher », « venir vers », et du suffixe « ibilité », qui indique la possibilité ou la capacité. Le verbe « accedere » lui-même est formé de « ad » qui signifie « vers », et « cedere » qui signifie « aller ». Par conséquent, le terme « accessibilité » réfère à la qualité ou à la condition d'être accessible, c'est-à-dire d'être en mesure d'être atteint ou approché facilement.

Plusieurs auteurs, en fonction de leur compréhension ont tenté de donner leur perception du terme. Ainsi selon Michel Olivier (1990) l'accessibilité doit être comprise dans le cadre d'un engagement plus large pour supprimer les barrières environnementales, qui empêchent les personnes handicapées de participer pleinement à la société.

Pour Darcy (2010), c'est la capacité pour les personnes, indépendamment de leurs capacités physiques, sensorielles ou cognitives d'accéder à, d'utiliser et de bénéficier de tous les aspects des environnements, des produits et des services.

Dans le cadre de notre étude, le concept de « accessibilité » s'aligne à la définition donnée par le Dictionnaire Universel. Selon ce dictionnaire, l'accessibilité désigne la facilité avec laquelle un lieu, un service ou une information peut être atteint ou utilisé par toutes les personnes, y compris celles ayant des handicaps ou des limitations physiques, sensorielles, mentales ou cognitives.

##### ***2.1.2. Inclusivité***

Le terme « inclusivité » dérive du latin « inclusivus », qui vient de « inclusus », le participe passé de « includere ». « Includere » est lui-même formé à partir des éléments « in », signifiant

« dans », « à l'intérieur », et « cludere », qui signifie « fermer ». Ainsi, à l'origine, le mot renvoie à l'action d'inclure, de contenir quelque chose à l'intérieur d'un ensemble.

Selon Darcy et Dowse (2013), l'inclusivité est perçue comme un engagement à éliminer les barrières sociales, physiques et attitudinales qui empêchent les personnes handicapées de participer pleinement et de manière égale aux activités de loisirs et de tourisme. Ils mettent l'accent sur la nécessité d'une approche proactive pour faciliter l'inclusion.

De même, Beacom et al (2016) dans leur exploration des politiques sportives inclusives, définissent l'inclusivité comme un processus par lequel les différences individuelles sont reconnues, valorisées et utilisées pour enrichir l'expérience sportive pour tous. Dans ce contexte, l'inclusivité implique une réflexion critique sur les structures de pouvoir et les pratiques qui excluent certains groupes et travaillent activement à les démanteler.

« L'inclusivité », dans notre étude rejoint le sens donné par le Dictionnaire Universel, selon lequel, c'est la qualité ou la capacité d'un système, d'une organisation ou d'une société à intégrer et à valoriser toutes les personnes, quelles que soient leurs différences y compris celles liées à l'âge ; le genre, l'origine ethnique, la capacité physique ou mentale, la religion.

### **2.1.3. Infrastructures sportives :**

#### **2.1.3.1. Infrastructure**

Ce terme provient du latin « infra », signifiant « en dessous » ou « sous », et est associé à l'idée de fondation ou de structures sous-jacentes. Historiquement, « infrastructure » désignait les constructions souterraines ou les fondations sur lesquelles reposent des structures plus importantes. Au fil du temps, le terme a évolué pour désigner les installations et services essentiels qui soutiennent le fonctionnement d'une société ou d'une organisation, comme les routes, les ponts, l'approvisionnement en eau et l'énergie.

#### **2.1.3.2. Sportive**

Ce mot vient du mot « sport » emprunté à l'anglais « sport », lui-même dérivant de l'ancien français « Desport », « divertissement » ou « amusement ». « Desport » vient du verbe « desporter », composé de « des » (une forme de « dé », signifiant « à part », « à l'écart ») et « porter » (signifiant « se comporter », « agir », impliquant initialement l'idée de s'amuser ou de se divertir. De ce contexte « sportive » se réfère à ce qui est relatif au sport, aux activités physiques régies par des règles.

Ainsi « infrastructures sportives » renvoie aux installations et équipements de base conçus spécifiquement pour soutenir et héberger des activités sportives et des événements.

Outre cette approche, plusieurs auteurs ont produit des conceptions de cette expression. D'abord

Chalip, Green et Hill (2003), dans leur analyse de l'impact économique et social des grands évènements sportifs, considèrent les infrastructures sportives non seulement comme des catalyseurs de développement communautaire et économique. Pour eux, les infrastructures sportives englobent aussi l'environnement construit autour du sport, incluant les aménagements pour les spectateurs, les services de restauration, et les espaces commerciaux.

Quant à Henry et al. (2013), dans leur travail sur le management des organisations sportives, définissent les infrastructures sportives comme des installations physiques conçues pour accueillir des activités sportives. Cette définition inclut des stades, des gymnases, des piscines, des terrains de sport, et d'autres équipements spécifiques à certaines disciplines sportives. Ils soulignent l'importance de ces infrastructures dans la fourniture d'opportunités pour la participation sportive à tous les niveaux de la société.

Par extension, les infrastructures sportives doivent être comprises dans un sens large, incluant non seulement les installations pour la pratique sportive mais aussi les services de soutien, tels que les vestiaires, les parkings, les services médicaux, et les équipements de sécurité. Elles sont multifonctionnelles Cette vision du concept est en phase avec celle donnée par le Dictionnaire Universel.

## **2.2. Concepts implicites**

### **2.2.1. Couche sociale**

**Couche sociale** est un terme qui vient de la combinaison de deux mots : « couche » et « sociale »

**2.2.1.1 :« Couche »** provient du latin « culcita », qui désigne un matelas ou un coussin. En français, il a évolué pour désigner une strate ou une épaisseur superposée à d'autres.

Pour Emile Durkheim, une « couche » peut être vue comme une strate sociale dans laquelle les individus partagent des conditions économiques et sociales similaires. Cela fait partie de sa théorie sur la division du travail et la solidarité sociale.

Le terme « couche » doit être perçu comme une strate de la hiérarchie sociale

**2.2.1.2 :« Sociale »** vient du latin « socialis », qui signifie « relatif à la société ou aux relations entre les personnes ».

Pour Max Weber, le terme « sociale » est lié à l'action qui tient compte des comportements des autres et qui est orientée de manière significative par rapport à eux. Cela inclut les interactions et les relations au sein des structures de pouvoir, de prestige et de richesse.

De façon synthétique, « couche sociale » décrit des groupes d'individus dans une société qui partagent des caractéristiques communes et qui interagissent selon des normes et des structures sociales spécifiques. Cette définition va dans le même sens que celui donné par le Dictionnaire Universel

### **2.2.2. Participation**

Le mot « participaton » vient du latin « participatio, participationis », dérivé de « participare », qui signifie « partager, prendre part ». « Participare » est composé de « pars, partis » qui signifie « part, portion » et de « capere » qui signifie « prendre ». Ainsi, l'étymologie de « participation » évoque l'idée de prendre part ou de partager quelque chose.

Plusieurs auteurs sont intervenus sur ce concept. Coubertin, Pierre de, *Olympic Memoirs*, (1976) a fortement insisté sur l'importance de la participation dans le sport, plutôt que sur la victoire. Aussi, Guttmann, Allen, from *Ritual to Record : the nature of Modern Sports*. New York : Columbia University Press, (1978). Il insiste sur la transformation du sport amateur en sport professionnel et la participation des masses aux activités sportives.

De façon synthétique, le mot « participation » renvoie à l'action de prendre part à un événement, une activité ou un processus selon le Dictionnaire Universel.

### **2.2.3. Satisfaction**

Etymologiquement, le mot « satisfaction » vient du latin « satisfactio, satisfactionis », qui est composé de deux parties : « satis » signifiant « assez » ou « suffisamment » et « facere », signifiant « faire ».

Littéralement, « satisfactio » signifie « faire suffisamment » ou « rendre assez ». Le terme a évolué en français pour désigner l'état de contentement ou de plaisir résultant de la réalisation de ses désirs ou de l'accomplissement de ses attentes.

Plusieurs auteurs ont donné leur perception du concept.

Hobbes, Thomas. *Leviathan*. (1651). Il définit la satisfaction en termes de réalisation des désirs humains, liée à l'acquisition de ce que l'on désire.

Ryan, Richard M., and Deci, Edward L. *Self-Determination Theory : Basic Psychological Needs in Motivation, Development, and Wellness*.

Guilford Press (2017). Dans la théorie de l'autodétermination, ces auteurs expliquent que la satisfaction des besoins psychologiques fondamentaux (compétence, autonomie, et relation) est cruciale pour le bien-être et la motivation intrinsèque.

De façon synthétique, il faut ramener le concept de « satisfaction » selon le Dictionnaire Universel à un sentiment de contentement ou de plaisir résultant de l'accomplissement d'un

désir, d'un besoin ou d'une attente.

## **2.3. THEORIE DE REFERENCE**

L'accessibilité et l'inclusivité s'inscrivent dans un cadre théorique qui se décline à quatre niveaux.

### **2.3.1. La théorie de l'accessibilité universelle (Universal Design).**

La théorie de l'accessibilité universelle est pilotée par Ronald Mace, Architecte américain et défenseur de l'accessibilité, il est considéré comme le pionnier de l'Universal Design.

Cette théorie soutient que les infrastructures doivent être conçues pour être utilisées par toutes les personnes, indépendamment de leur âge, capacité ou statut social. Elle inclut des principes tels que l'utilisation équitable, la flexibilité d'utilisation ; et des efforts minimales requis pour l'accès.

Dans le contexte du Palais des Sports de Treichville cela implique que les installations doivent être conçues et aménagées de manière à ce que tous les individus, y compris ceux en situation de handicap, puissent les utiliser sans obstacles.

Concrètement, les entrées et les sorties doivent être suffisamment larges pour permettre l'accès aux fauteuils roulants. Les rampes d'accès et des ascenseurs devraient être installés en complément des escaliers. Aussi des indications claires et visibles, y compris en braille et en pictogrammes, pour guider les personnes ayant des déficiences visuelles ou intellectuelles. Par ailleurs, les sanitaires et les vestiaires doivent être adaptés pour les personnes à mobilité réduite, avec des barres d'appui et des espaces suffisants pour les manœuvres de fauteuils roulants. Enfin les équipements sportifs doivent être adaptés pour être utilisés par tous les publics, y compris les personnes ayant des limitations physiques ou sensorielles.

### **2.3.2. La théorie des Droits de l'Homme.**

Comme précurseur de la théorie des Droits de l'Homme, nous avons Eleanor Roosevelt, Présidente de la commission des droits de l'homme des Nations Unies qui a supervisé la rédaction de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cette approche considère

l'accès aux infrastructures sportives comme un droit fondamental. Les infrastructures doivent être accessibles à tous les individus quel que soit leur statut économique, leur origine ethnique, leur genre ou leur capacité physique, y compris ceux ayant des besoins spéciaux, afin de garantir l'égalité d'accès aux activités sportives et récréatives. Elles englobent le droit à la participation à la vie culturelle, sportive, et sociale, encourageant la participation active de toutes les catégories de la population y compris les personnes marginalisées ou handicapées, ainsi que le droit à l'égalité et à la non-discrimination, empêchant toute forme d'exclusion basée sur la race, le sexe, l'âge ou le handicap. L'accès aux infrastructures sportives est une question de justice sociale et d'égalité des chances, ce qui est un principe fondamental des droits de l'homme.

### **2.3.3. La théorie de la justice sociale**

La théorie de la justice sociale impulsée par John Rawls, Philosophe américain, auteur de « A Theory of justice » et, Amartya Sen, économiste et Philosophe indien, connu pour ses travaux sur les capacités et la justice sociale qui proposent le concept de la justice comme équité. Elle concerne l'équité dans la répartition des avantages et des charges au sein d'une société. Elle inclut des principes d'égalité des chances, de droit et d'accès aux ressources essentielles pour le bien-être individuel et collectif.

Dans le contexte des infrastructures sportives, la théorie de la justice sociale propose que tous les individus, quels que soient leur statut socio-économique, leur genre, leur origine ethnique, ou leur condition physique, doivent avoir un accès équitable aux infrastructures sportives pour pratiquer des activités physiques, bénéficier de loisirs, et participer à la vie communautaire. Les frais d'inscription et les coûts liés à l'utilisation des installations doivent être abordables et des programmes de subventions ou de gratuité peuvent être mis en place pour les groupes à faible revenu.

Les programmes doivent être inclusifs. Ils doivent tenir compte de toutes les couches sociales y compris les enfants, les personnes âgées, les femmes, les personnes handicapées. L'objectif est de créer un espace où chacun se sent le bienvenu et peut participer sans obstacles.

La justice sociale exige que les opportunités pour participer à des activités sportives soient équitablement distribuées. Cela signifie que les infrastructures doivent être adaptées pour accueillir des personnes de différentes capacités physiques et sensorielles, afin de garantir que tout le monde a les mêmes chances de participer.

#### **2.3.4. La théorie de l'environnement bâti.**

Cette théorie a comme leaders : Jane Jacobs, Urbaniste et activiste américaine, connue pour ses écrits sur la planification urbaine et l'importance des espaces publics. Avec elle, Kevin Lynch, aussi Urbaniste américain, auteur de « The image of the city » qui explorent comment les personnes perçoivent et interagissent avec l'environnement urbain.

L'environnement bâti fait référence à l'ensemble des structures physiques créées par l'homme, incluant les bâtiments, les infrastructures, et les espaces publics. Dans le cadre de l'accessibilité et de l'inclusivité, un environnement bâti doit être conçu pour être accessible à tous, permettant une mobilité fluide et sécurisée.

Les installations doivent être adaptables pour différents types d'événements et d'utilisateurs, comme les compétitions sportives, les concerts, et les événements communautaires. Aussi des dispositifs de sécurité tels que les alarmes, visuelles et sonores, des plans d'évacuation adaptés, et des espaces de circulation dégagés pour les fauteuils roulants, sont essentiels pour un environnement bâti inclusif.

Cette théorie examine comment la conception physique des espaces influence le comportement humain. Dans le contexte des infrastructures sportives, elle explore comment la conception des installations peut encourager ou décourager la participation sportive et l'inclusion sociale.

L'accessibilité et l'inclusivité des infrastructures sportives constituent des enjeux majeurs dans le développement social et urbain des pays en développement.

### **2.4: REVUE DE LA LITTÉRATURE**

La revue de littérature présente et évalue la documentation sur un sujet dans le but de le situer par rapport aux recherches antérieures ou à l'information existante.

#### **2.4.1. ETAT CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE SUR LA QUESTION**

L'accessibilité et l'inclusivité des infrastructures sportives sont des enjeux cruciaux pour le développement social et économique des pays notamment africains. Le sport est reconnu comme un facteur d'épanouissement, d'intégration, de santé et de paix, mais il nécessite des conditions matérielles et humaines adaptées aux besoins et aux capacités de tous les pratiquants. Cependant, l'offre d'infrastructures sportives en Afrique est souvent insuffisante, inéquitable et non inclusive, ce qui limite les opportunités et les bénéfices du sport pour les

populations, en particulier les personnes en situation de handicap, les femmes, les jeunes, les minorités ethniques ou religieuses, etc.

Le Palais des Sports de Treichville situé sur l'ex Boulevard Valéry Giscard d'Estaing rebaptisé en juillet 2023 par le Ministère de la Construction et de l'Urbanisme via le Projet d'Adressage Des rues d'Abidjan (PADA) : Boulevard Felix Houphouët Boigny est une infrastructure située à Abidjan en Côte d'Ivoire construite en 1978 et réhabilitée en 2011 et 2013 dans laquelle se tiennent les compétitions de Football, Handball, de boxe, de lutte, de basketball, de volleyball, d'escrime et d'arts martiaux, ainsi que plusieurs autres manifestations culturelles et meetings politiques. Cependant, il pourrait présenter aussi des défis en termes d'accessibilité et d'inclusivité, tant sur le plan physique que socioéconomique.

Plusieurs travaux se sont intéressés à l'accessibilité et à l'inclusivité des infrastructures sportives sous divers angles.

#### **2.4.1.1. AXE 1. Littérature sur l'accessibilité physique des infrastructures sportives**

Elle sera structurée autour de la théorie de l'accessibilité universelle pilotée par Ronald Mace, Architecte américain et défenseur de l'accessibilité, il est considéré comme le pionnier de « l'Universal Design ».

S'alignant sur cette vision d'universalité, L'UNESCO (2015). Publie *Quality Physical Education (QPE) : Guidelines for Policy-Makers*. UNESCO Publishing.

Ces lignes directrices fournissent des recommandations pour assurer une éducation physique de qualité, accessible et inclusive pour tous. Elles mettent en avant l'importance d'infrastructures sportives adaptées pour favoriser l'inclusivité.

Dans la même veine, Toma et Gettinger (2019) ont exploré l'impact des infrastructures sportives accessibles sur la participation sportive des personnes âgées, concluant que des aménagements spécifiques peuvent significativement augmenter leur engagement dans des activités physiques.

De plus, Grix ; J., & Houlihan, B. (2014) ont donné leur perception. Dans leur travail, ils explorent comment les événements sportifs majeurs peuvent être utilisés comme des outils de soft power pour promouvoir des objectifs politiques et sociaux. La pertinence de leur étude réside dans l'examen des impacts à long terme des infrastructures sportives construites pour de tels événements, en particulier en termes de leur accessibilité et de leur inclusivité pour diverses couches de la population.

Howe, P.D. (2008) analyse les dynamiques culturelles et politiques du mouvement paralympique, mettant en lumière les questions d'accessibilité et d'inclusivité pour les athlètes

handicapés. Son travail est particulièrement pertinent pour comprendre comment les infrastructures sportives peuvent être adaptées pour être véritablement inclusives.

Dans le but de promouvoir des infrastructures sportives aux normes d'accessibilité remarquables, Gaffney (2010) conclut que le stade Maracaña au Brésil a subi des rénovations majeures avant la Coupe du Monde de la Fédération Internationale de Football Amateur (FIFA) 2014, intégrant des installations accessibles et des programmes d'inclusion sociale.

Contrairement à toutes ces normes souhaitées, des insuffisances sont observées à travers le monde en matière d'accessibilité des infrastructures. C'est ainsi qu'une étude de Darcy et Dowse (2013) sur les infrastructures sportives en Australie a révélé que beaucoup d'entre elles ne sont pas adaptées aux personnes handicapées, mettant en évidence le besoin de rénovations et de nouvelles constructions pour le respect des normes d'accessibilité.

G. Anderson (2006) par le biais de ses travaux sur l'analyse géographique de l'accessibilité, fait l'analyse de l'accessibilité des espaces verts urbains mais offre des perspectives sur la méthodologie d'évaluation de l'accessibilité des infrastructures sportives.

#### **2.4.1.2. AXE 2. Littérature sur les barrières économiques à l'accès aux infrastructures sportives.**

Elle s'appuie sur les théories de la justice sociale et sur celle des Droits de l'Homme impulsées respectivement par John Rawls, Philosophe américain, auteur de « A Theory of justice » et, Amartya Sen, économiste et Philosophe indien, connu pour ses travaux sur les capacités et la justice sociale qui proposent le concept de la justice comme équité.

Dans le sens de la théorie des Droits de l'Homme, nous avons Eleanor Roosevelt, Présidente de la commission des droits de l'homme des Nations Unies qui a supervisé la rédaction de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Pour rejoindre cette théorie, Bailey et Dismore (2004) ont examiné les barrières économiques à l'accès aux infrastructures sportives en milieu urbain ; soulignant que les coûts élevés sont un obstacle majeur pour les familles à faible revenu.

Ensuite, une recherche de Coalter (2007) a montré que les politiques de tarification réduite et les subventions peuvent améliorer l'accès des populations défavorisées aux installations sportives.

Par ailleurs, Bourdieu. (1984), explore comment les goûts culturels et les pratiques sportives sont influencés par la classe sociale. Son concept de « capital culturel » est crucial pour comprendre comment les barrières socio-économiques affectent l'accès et la participation

aux activités sportives.

Quant à Marmot. (2005), cet auteur examine comment les inégalités socio-économiques impactent la santé et l'accès aux ressources, y compris les infrastructures sportives. Ses travaux sont essentiels pour comprendre les liens entre statut social, santé et participation sportive.

Wacquant. (2004), analyse dans son travail les barrières socio-économiques à travers l'étude des boxeurs dans les quartiers défavorisés.

Cohen, D.A., & McKenzie, T.L. (2007). Ici, Cohen examine comment les caractéristiques de quartiers, y compris les infrastructures sportives, influencent l'activité physique des enfants. Son travail met en évidence les disparités socio-économiques dans l'accès aux installations sportives et leurs impacts sur la santé publique.

Kidd. (2013). Dans son travail, aborde le développement du sport en mettant l'accent sur les inégalités et les barrières socio-économiques. Il propose des stratégies pour rendre le sport plus inclusif et accessible à toutes les couches sociales.

Sa stratégie repose sur quatre principes :

- au niveau de la conception universelle : s'assurer que les installations sont adaptées à une diversité de capacités, y compris les personnes handicapées.
- au niveau du développement de politiques : encourager les politiques favorisant l'inclusivité dans les infrastructures sportives.
- au niveau de l'engagement communautaire : impliquer les communautés locales dans la gestion des infrastructures pour répondre à leurs besoins.
- au niveau de l'éducation et la sensibilisation : former le personnel à promouvoir des environnements inclusifs dans le sport.

S. Harper (2019) à travers l'évaluation économique de l'accessibilité examine comment l'accessibilité des infrastructures sportives peut être évaluée économiquement, mettant en évidence les avantages économiques potentiels de la facilité d'accès.

#### **2.4.1.3. AXE 3. Littérature sur l'inclusivité des infrastructures sportives.**

Elle se fonde sur la théorie de l'environnement bâti.

Cette théorie a comme leaders : Jane Jacobs, Urbaniste et activiste américaine, connue pour ses écrits sur la planification urbaine et l'importance des espaces publics. Avec elle, Kevin Lynch, aussi Urbaniste américain, auteur de « The image of the city » qui explorent comment les personnes perçoivent et interagissent avec l'environnement urbain.

Hoye & Nicholson (2011) mettent l'accent sur la politique inclusive dans les infrastructures

sportives en se référant aux stratégies et réglementations mises en place pour promouvoir l'égalité d'accès et l'inclusivité dans le domaine sportif.

Misener & Mason (2006) estiment que l'inclusivité sociale implique que les infrastructures soient accueillantes et adaptées à tous les membres de la communauté, indépendamment de leur sexe, âge, origine ethnique ou statut socio-économique.

Markula, P. Pringle. (2006), utilisent dans leurs travaux les théories de Michel Foucault pour analyser les dynamiques de pouvoir et de connaissance dans le sport. Les auteurs se concentrent particulièrement sur les questions de genre et d'inclusivité. Cette perspective théorique est cruciale pour comprendre comment les infrastructures sportives peuvent soit renforcer, soit déconstruire les inégalités sociales existantes.

Van Rheenen, D.A. (2012), examinent les pratiques d'exclusion dans le domaine du sport, en se concentrant sur les questions de genre, de religion et de race. Son travail est pertinent pour analyser comment les infrastructures sportives peuvent être conçues et gérées de manière à promouvoir une véritable inclusivité, en évitant les pratiques qui marginalisent certains groupes sociaux.

Atchison (2009) a étudié les effets des politiques inclusives sur la participation des femmes dans le sport, montrant que des environnements inclusifs encouragent une plus grande participation féminine.

Chatziefstatathiou et Henry (2012) ont exploré les initiatives visant à rendre les infrastructures sportives plus inclusives, notamment les programmes de sport adapté pour les personnes à mobilité réduite et les campagnes de sensibilisation contre la discrimination.

WOH (2010) *Global Recommendations on Physical Activity for Health*, est un rapport de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) qui met en avant les recommandations mondiales sur l'activité physique pour la santé. Il souligne l'importance de l'accès équitable aux infrastructures sportives pour promouvoir la santé publique. Intégrer ces recommandations dans les politiques d'inclusivité est essentiel pour améliorer la santé de la population.

Une étude menée par Poynter, Viehoff & Li (2015) révèle que le London Olympic Park a été conçu avec une attention particulière à l'accessibilité et à l'inclusivité, comprenant des équipements adaptés pour les personnes handicapées et des initiatives communautaires pour encourager la participation locale.

Aussi, A. Thompson (2015) ; relativement à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite met-il en lumière les défis spécifiques liés à l'accessibilité des infrastructures sportives pour les personnes à mobilité réduite, en proposant des recommandations pour une meilleure inclusion.

L. Martin (2014) :S'intéressant à l'accessibilité Sociale des infrastructures sportives explore

comment l'accessibilité des infrastructures sportives contribue à l'inclusion sociale, soulignant l'importance de la disponibilité pour tous les groupes de la population.

#### **2.4.1.4. SYNTHÈSE CRITIQUE DES TRAVAUX ET SPÉCIFICITÉ DU SUJET**

De façon synthétique, l'accessibilité et l'inclusivité des infrastructures sportives sont des enjeux cruciaux pour promouvoir une participation équitable et diversifiée dans le sport. Cette revue de littérature explore les diverses perspectives théoriques et empiriques sur les barrières socio-économiques, culturelles et institutionnelles qui influencent l'accès aux installations sportives.

Relativement à l'Accessibilité et à l'Inclusivité, les travaux de Pierre Bourdieu (1984) sur le capital culturel et la distinction sociale fournissent une base théorique pour comprendre comment les goûts et pratiques sportives sont influencés par la classe sociale. Bourdieu montre que l'accès aux infrastructures sportives est souvent limité par des barrières culturelles et économiques, qui renforcent les inégalités sociales existantes.

Ensuite, Michael Marmot (2005) met en évidence comment les inégalités socio-économiques affectent la santé et l'accès aux ressources, y compris les installations sportives. Ses recherches soulignent l'importance d'aborder les disparités socio-économiques pour améliorer l'accès aux infrastructures sportives et promouvoir la santé publique.

Quant aux Barrières Socio-Économiques et Culturelles, Loïc Wacquant (2004) et Paul Willis (1977) offrent des perspectives sur les défis auxquels les populations marginalisées sont confrontées dans le domaine sportif. Wacquant examine les obstacles rencontrés par les boxeurs dans les quartiers défavorisés, tandis que Willis analyse les dynamiques sociales et économiques qui influencent l'accès des jeunes de la classe ouvrière aux activités sportives.

Deborah A. Cohen (2007) pour sa part, explore comment les caractéristiques des quartiers, y compris les infrastructures sportives, influencent l'activité physique des enfants. Son travail met en évidence les disparités socio-économiques et les obstacles environnementaux qui limitent l'accès aux installations sportives pour les populations défavorisées.

Au sujet des normes et Standards Internationaux, les directives de l'UNESCO (2015) sur l'éducation physique de qualité (QPE) et celles de l'International Paralympic Committee (IPC) (2017) sur l'accessibilité des installations sportives fournissent des normes et standards essentiels pour garantir que les infrastructures sportives soient inclusives et accessibles à tous.

Ces documents soulignent l'importance d'une conception universelle et de politiques inclusives pour surmonter les barrières à la participation sportive.

Pour l'analyse et les perspectives Régionales, les travaux de Stephen Wagg (2011) et David Howe (2008) offrent des analyses critiques sur les politiques sportives et les mouvements paralympiques, respectivement. Wagg explore les impacts sociaux des événements sportifs majeurs, tandis que Howe examine les dynamiques culturelles et politiques du mouvement paralympique, mettant en lumière les défis d'accessibilité pour les athlètes handicapés.

Enfin pour les perspectives sur le Développement du Sport, Bruce Kidd (2013) aborde le développement du sport en mettant l'accent sur les stratégies pour rendre le sport plus inclusif et accessible. Ses travaux proposent des approches pour surmonter les barrières socio-économiques et promouvoir une participation équitable dans le sport.

Cette revue de littérature démontre que l'accessibilité et l'inclusivité des infrastructures sportives sont influencées par une multitude de facteurs socio-économiques, culturels et institutionnels. Nous pensons qu'en intégrant les perspectives théoriques et empiriques de divers auteurs, il est possible de développer des stratégies pour améliorer l'accès aux infrastructures sportives et promouvoir une participation équitable et diversifiée dans le sport. L'étude du Palais des Sports de Treichville en Côte d'Ivoire offre une opportunité indéniable d'examiner ces dynamiques dans un contexte spécifique, avec des implications importantes pour la politique sportive et la santé publique.

#### **2.4.1.5. FORMULATION DES HYPOTHÈSES**

N'Da (2011) définit l'hypothèse comme : « un énoncé affirmatif écrit au présent déclarant formellement les relations prévues entre deux variables ou plus. C'est une supposition ou une prédiction fondée sur la logique de la problématique et des objectifs définis. C'est la réponse anticipée à la question de recherche ».

Notre étude dégage une hypothèse générale et des hypothèses secondaires.

##### **2.4.1.5.1. Hypothèse générale de recherche**

L'hypothèse générale de cette étude est :

Les infrastructures sportives en Côte d'Ivoire telle que le Palais des Sports de Treichville

présentent des limitations significatives en termes d'accessibilité et d'inclusivité pour certaines couches de la société.

#### **2. 4.1.5.2. Hypothèses spécifiques opérationnelles**

De l'hypothèse générale découle trois hypothèses spécifiques opérationnelles que sont :

1-Les infrastructures physiques du Palais des Sports de Treichville ne sont pas entièrement adaptées pour accueillir certaines couches sociales, limitant ainsi leur accessibilité.

2-Les barrières socio-économiques ; telles que le coût d'entrée et les heures d'ouverture restreignent l'accès au Palais des Sports de Treichville pour les personnes à faible revenu et d'autres groupes marginalisés.

3-Les perceptions et les usages des infrastructures sportives du Palais des Sports de Treichville varient considérablement selon les différentes couches sociales, influençant leur niveau d'accès et d'inclusion

## DEUXIÈME PARTIE : FONDEMENTS D'ORDRE MÉTHODOLOGIQUE

## **CHAPITRE III : CONSTRUCTION DU CADRE OPÉRATOIRE**

### **3.1. PRÉCISION DES VARIABLES DE L'ÉTUDE**

Les variables de cette étude sont :

#### **3.1.1. Variable indépendante**

- L'accessibilité et l'inclusivité des infrastructures sportives.

#### **3.1.2. Variable dépendante**

- La participation et la satisfaction des utilisateurs.

#### **3.1.3. Description de la variable indépendante / Variable 1**

Cette variable regroupe les modalités qui concernent l'accessibilité et l'inclusivité des infrastructures :

- Aménagements physiques
- Politiques tarifaires et sociales

#### **3.1.4. Description de la variable dépendante / Variable 2**

Elle couvre les modalités mesurant comment les utilisateurs accèdent et participent aux activités :

- Fréquentation
- Obstacles rencontrés
- Participation
- Satisfaction

### **3.2. PRÉSENTATION DES VARIABLES ET DE LEURS INDICATEURS (Tableau synoptique)**

Tableau 1 : "Synthèse des variables et indicateurs des hypothèses opérationnelles.

<b>VARIABLES</b>	<b>MODALITES</b>	<b>INDICATEURS</b>
<b>VARIABLE INDEPENDANTE.</b>  <i>Accessibilité et inclusivité des infrastructures sportives.</i>  <b>1-Accessibilité physique.</b>	Présence de rampes d'accès et d'ascenseurs	Existence de rampes d'accès et d'ascenseurs
	Signalisation adaptée	Nombre e panneaux en braille, indications sonores
	Toilettes et vestiaires adaptés.	Nombre de toilettes et de vestiaires adaptés par rapport au nombre total de toilettes.
	Accessibilité aux équipements sportifs.	Equipements sportifs adaptés aux personnes handicapées.
<b>2-Accessibilité économique.</b>	Coût d'accès aux infrastructures.	Prix des billets ou d'accès aux installations.
	Niveau de revenu des utilisateurs.	Distribution des revenus des utilisateurs (bas ; moyen ; élevé).
	Programmes de subventions ou de gratuité.	Existence de mesures pour réduire les couts pour les personnes à faibles revenus ou groupes marginalisés.
<b>3-Accessibilité sociale et culturelle.</b>	Politiques d'inclusion.	Existence de politiques visant l'inclusion de groupes divers (femmes, enfants, personnes en situation de handicap, etc.).
	Diversité des événements.	Nombre d'événements adaptés à différents publics.
	Personnel formé à l'inclusion.	Nombre de formations suivies par le personnel sur l'inclusion des publics marginalisés.

<b>4-Caractéristiques démographiques.</b>	Age des utilisateurs.	Distribution par tranche d'âge (enfants ; adolescents ; adultes ; personnes âgées).
<b>VARIABLE DEPENDANTE.</b>	Nombre de participants.	Nombre total d'utilisateurs par période (jour, semaine, mois).
<i>Participation et satisfaction des utilisateurs.</i> <b>1-Taux de fréquentation.</b>	Participation des différents groupes (Hommes, femmes, personnes handicapées, enfants).	Proportion d'hommes /femmes/enfants/personnes en situation de handicap parmi les utilisateurs.
	Satisfaction globale des utilisateurs par rapport aux infrastructures disponibles.	Scores de satisfaction globale mesurés par des enquêtes (échelle de Likert)
<b>2-Satisfaction des utilisateurs.</b>	Enquête de satisfaction.	Pourcentage d'utilisateurs satisfaits par rapport aux critères d'accessibilité et d'inclusivité.
	Témoignage des personnes handicapées sur l'accessibilité.	Nombre de retours positifs ou négatifs concernant l'accessibilité.
<b>3-Fréquence d'utilisation.</b>	Fréquence de participation.	Nombre de visites par utilisateur par période (hebdomadaire, mensuelle).
	Différence de fréquence entre les groupes.	Comparaison des fréquences d'utilisation selon les groupes (Hommes Vs Femmes) (Personnes handicapées Vs Non handicapées).
<b>4-Obstacles perçus.</b>	Identification des barrières.	Nombre d'obstacles identifiés par groupe (barrières physiques, économiques, sociales, etc.).
	Nombre d'événements inclusifs.	Nombre total d'événements adaptés pour les groupes marginalisés (para-

<b>5-Inclusion des événements et activités.</b>		sport, sport féminin, activités pour enfants).
	Participation des groupes spécifiques/	Proportion de participants issus des groupes marginalisés lors des événements sportifs.

Source : Tableau personnel réalisé.

### 3.3 : DESCRIPTION DU CADRE DE L'ÉTUDE, DE LA POPULATION ET DE L'ÉCHANTILLON

**Dans le but de mieux appréhender l'étude sur l'accessibilité et l'inclusivité des infrastructures sportives en Côte d'Ivoire, il convient de définir le cadre dans lequel s'est tenue la recherche.**

Ainsi, nous allons passer en revue : la description du cadre de l'étude, de la population et de l'échantillon qui ont permis la sélection des enquêtés.

#### 3.3.1. CADRE DE L'ÉTUDE

La description du cadre de l'étude consiste en la mise en contexte géographique qui permet de situer clairement la recherche dans un environnement défini et pertinent.

##### 3.3.1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le champ géographique de cette étude est la commune de Treichville plus précisément le Palais des Sports. Treichville est située sur « l'île de Petit Bassam » dans la partie sud de la ville d'Abidjan. Elle partage des limites situées en pleine lagune avec la commune du Plateau au Nord, celle de Port-Bouët au Sud (le canal de Vridi) ; et celle de Yopougon à l'Ouest. La seule limite communale sur terre ferme est celle qu'elle a en commun avec sa voisine de Marcory, à l'Est. L'accès à la commune de Treichville est possible par la voie ferroviaire, SITARAIL, venant du Plateau, par voie terrestre via les deux ponts « Général De Gaulle » et « Félix Houphouët Boigny » en venant du Plateau et via la commune de Port-Bouët en venant de Grand-Bassam, par voie lagunaire ou maritime via le canal de Vridi. En 2021, sa population est estimée à 106 552 habitants dont 55910 Hommes et 50694 Femmes selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH).

C'est dans cette commune qu'est situé le Palais des Sports plus précisément, sur l'ex boulevard Valérie Giscard d'Estaing rebaptisé en juillet 2023 par le Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme : Boulevard Félix Houphouët Boigny via le projet

d'Adressage des Rues d'Abidjan. (PADA)

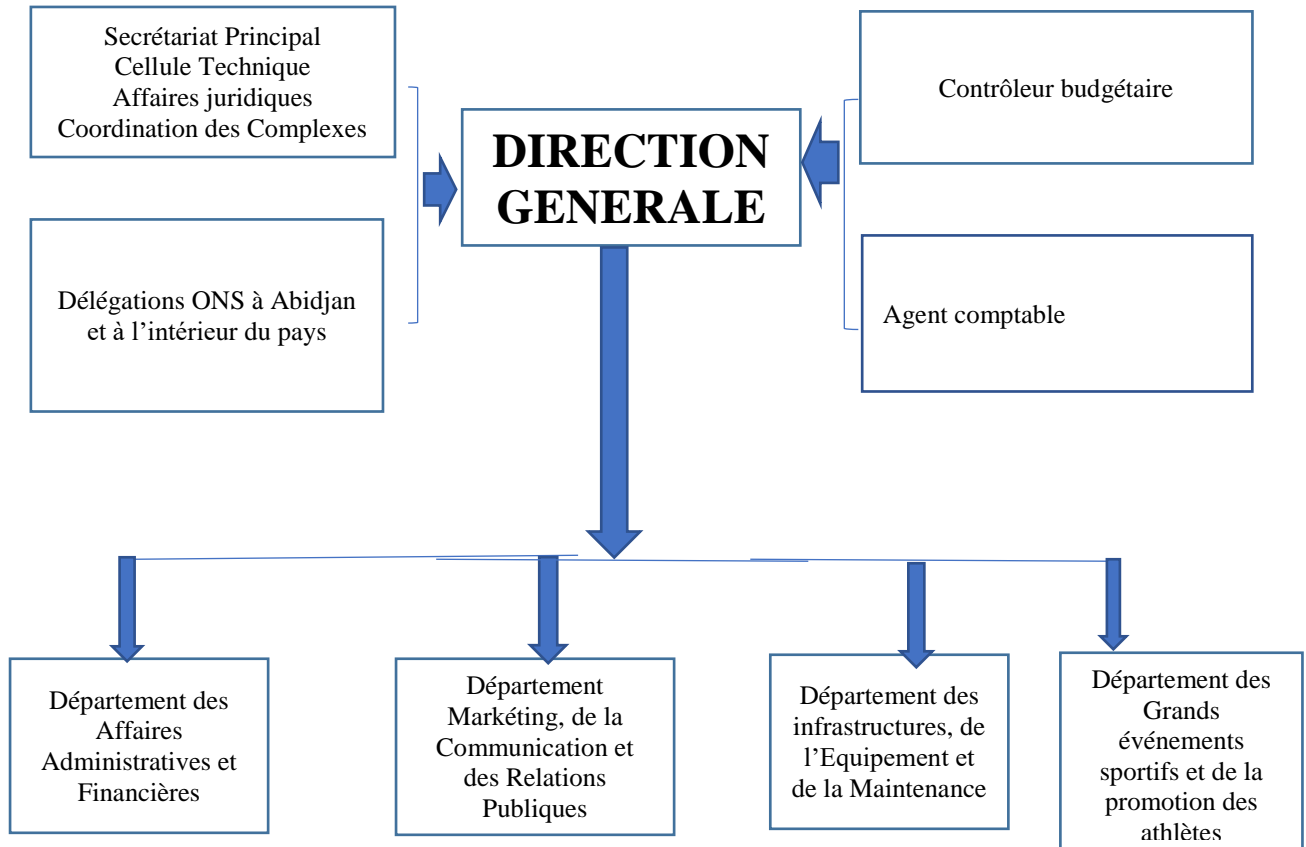
Le choix a été porté sur le Palais des Sports au regard de son architecture particulière et la densité des activités accueillies qui offrent une belle occasion de trouver des données physiques et statistiques favorisant le déroulement de cette étude. Le Palais des Sports de Treichville a été construit en 1978 et réhabilité en 2011 puis en 2013. Ce complexe comprend initialement une rotonde construite en 1978, qui sert de salle couverte principale. En 2013, 2 nouveaux halls des sports adjacents ont été ajoutés, avec des salles complémentaires. En 2017, une salle polyvalente a complété l'ensemble, sans oublier le parc des sports et l'arène de lutte.

Il est géré par une délégation de l'Office National des Sport (ONS), créée en 1980 par le décret n°80-1300 du 12 décembre 1980 qui est un Etablissement Public à caractère administratif sous tutelle technique du Ministère des Sports et du Cadre de Vie.

### **3.3.1.2. PRESENTATION DE L'OFFICE NATIONAL DES SPORTS(ONS)**

L'ONS est chargé de la construction ,de l'entretien et de la gestion des infrastructures sportives civiles de l'Etat ,ainsi que la participation à l'organisation des événements sportifs initiés par les fédérations sportives .Il a une Direction Générale et quatre départements à savoir : le Département des Affaires Administratives et Financières ;le Département Marketing,de la Communication et des Relations Publiques ;le Département des Infrastructures ; de l'Equipement et de la Maintenance ;le Département des Grands événements sportifs et de la promotion des athlètes. A sa Direction générale sont rattachés les services suivants ; un Secrétariat Principal ; une Cellule Technique ; les Affaires juridiques ; la Coordination des complexes. On y trouve également rattachés les délégations ONS d'Abidjan et de l'intérieurs ainsi qu'un Contrôleur Budgétaire et un Agent Comptable.

### 3.3.1.3. ORGANIGRAMME DE L'OFFICE NATIONAL DES SPORTS

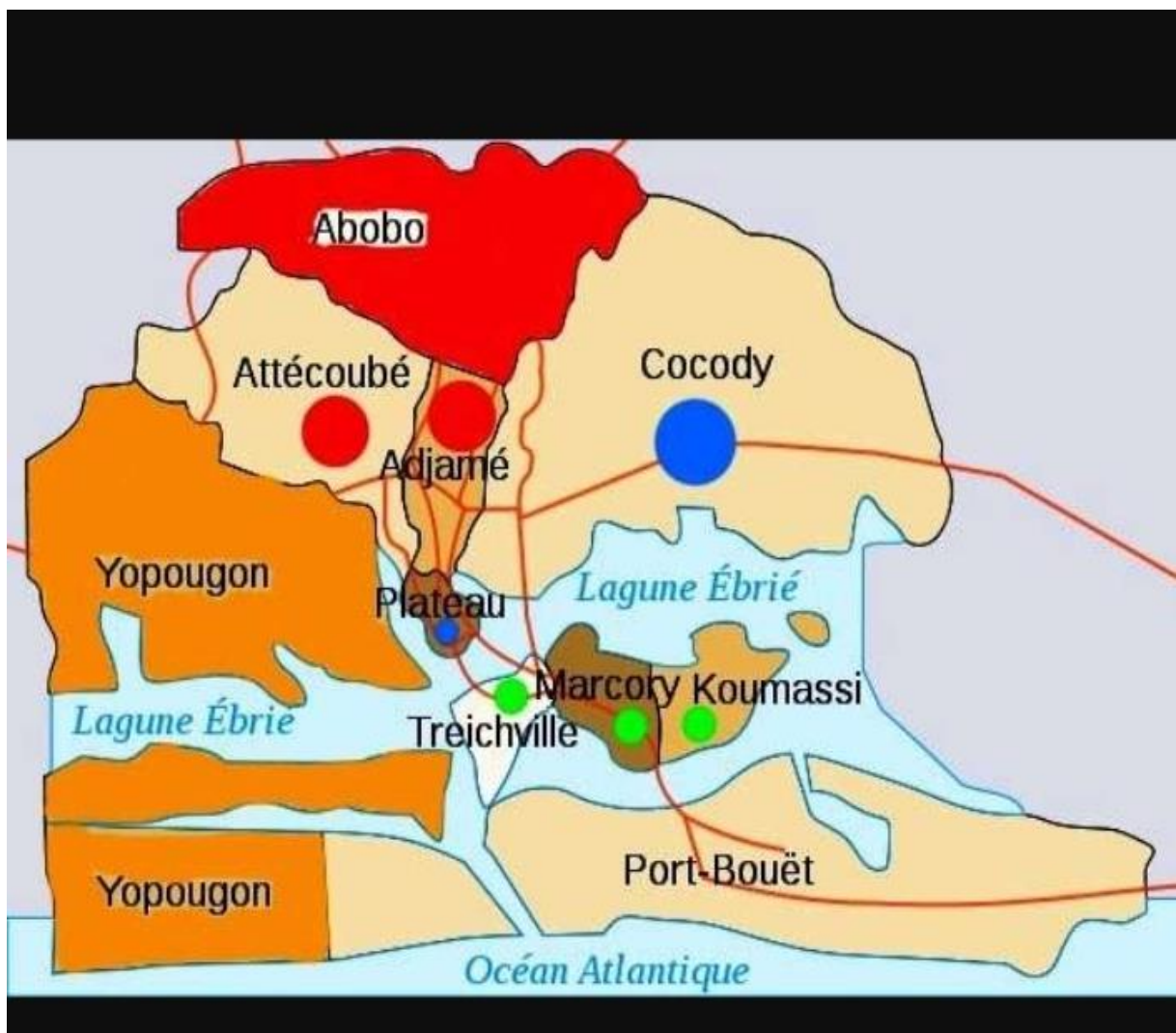


Les produits de l'ONS sont les infrastructures sportives civiles et ses offres sont la mise à disposition de ces infrastructures au monde sportif ; aux usagers ; aux partenaires et aux institutions.

Outre le Palais des Sports de Treichville plusieurs d'autres infrastructures sont gérées par différentes délégations. On peut citer à juste titre les stades de la CAN 2023 à savoir :le stade de LA PAIX de Bouaké bâti sur une superficie de 30 Ha avec une capacité de 40000 places ;le stade Amadou GON COULIBALY de Korhogo bâti sur une superficie de 30Ha avec une capacité de 20000 places ;le stade POKOU Laurent de San Pédro bâti 18Ha avec une capacité de 20000 places ;le stade Charles Konan BANNY de Yamoussoukro bâti sur une superficie de 20Ha avec une capacité de 20000 places ;le stade Félix HOUPHOUET Boigny à Abidjan bâti sur une superficie de 5Ha avec une capacité de 30000 places ;le stade olympique Alassane OUATTARA d'Ebimpé bâti sur une superficie de 40Ha avec une capacité de 60012 places.

Tous ces stades comprennent un terrain de football /rugby et une piste d'athlétisme de 400m avec 8 couloirs en tartan. Aussi, l'ONS gère-t-il deux piscines principales :la piscine d'Etat de Treichville et la piscine Dominique Ouattara à Bingerville. Outre ces infrastructures emblématiques, l'ONS a en charge la gestion de plusieurs autres réparties sur toute l'étendue du pays.

Voies des communes d'Abidjan



Source : Wikimedia commons,2021

### **3.3.2. POPULATION D'ETUDE**

Le champ social s'entrevoit à travers les caractéristiques sociales auxquelles l'étude s'adresse. En effet, il s'agit d'indiquer la frange de la population prise en compte dans le cadre de cette étude.

Au niveau social, deux (2) catégories sont prises en compte dans cette étude.

La première catégorie concerne le personnel du Palais des Sports de Treichville. Les entretiens avec cette catégorie permettront de recueillir des données physiques sur l'infrastructure.

La deuxième catégorie concerne les autres utilisateurs du Palais des Sports issus de toutes les couches sociales y compris ceux vivant avec des handicaps. Les questionnaires à leur adresser permettront de recueillir leur perception de l'accessibilité et de l'inclusivité de l'infrastructure.

### **3.3.3. ECHANTILLON**

Les études sont issues de plusieurs procédés qui sont appelés les méthodes qualitatives et/ou quantitatives. Mais, ces méthodes partent de la détermination du sujet jusqu'à la présentation des résultats. Cependant, pour que ces résultats soient valables, il faudrait une population sur laquelle l'enquête soit menée et cette population est appelée un échantillon.

Grawitz (1986) définit un échantillon comme la proportion d'une population sélectionnée par diverses méthodes, dont l'étude permet de tirer des conclusions qui peuvent être appliquées à l'ensemble de la population. En statistique, un échantillon est une collection d'individus représentant une population.

Dans le cadre de notre étude, nous avons opté pour la méthodologie de l'échantillonnage probabiliste aléatoire stratifié. Cette méthodologie assure une représentation équilibrée et précise de la population cible, permet des analyses comparatives, et garantit que les résultats seront à la fois équitables et pertinents pour chaque groupe social. Elle renforce par ailleurs la validité et l'impact de nos conclusions sur l'accessibilité et l'inclusivité des infrastructures sportives en Côte d'Ivoire.

#### **3.3.3.1. TECHNIQUE D'ECHANTILLONNAGE**

La méthodologie d'échantillonnage probabiliste aléatoire stratifié semble adaptée à notre étude. Nous avons divisé la population cible en sous-groupes (ou strates) basés sur le genre et nous avons sélectionné des échantillons de chaque sexe proportionnellement à la taille de la

population cible. Ces échantillons permettent d'obtenir des données représentatives de chaque segment important de notre population cible à savoir les utilisateurs du Palais des Sports de Treichville.

Ainsi, avons-nous les entités suivantes :

- Le personnel du Palais des Sports
- Les autres utilisateurs (handicapés et non handicapés)

Notre échantillon concernant les autres utilisateurs sera organisé autour de 4 strates.

- L'âge des utilisateurs
- Le genre des utilisateurs
- Le niveau d'étude des utilisateurs
- Le niveau de revenu des utilisateurs

### 3.3.3.2.LA TAILLE DE L'ECHANTILLON

Pour obtenir la taille de notre échantillon, nous avons utilisé la formule de Gauss

$$= t^2 \times P (1-P) \times N / t^2 \times P (1-P) + (N-1) \times y^2$$

$$n = \frac{t^2 \times P (1-P) \times N}{t^2 \times P (1-P) + (N - 1) \times y^2}$$

Avec :

n : taille de l'échantillon

N : taille de la population cible (nombre total d'habitants à Treichville qui est estimée à 106 552)

P : proportion estimée de la population qui représente la caractéristique (30 % de la population cible car la prévalence des habitants ayant accès aux infrastructures sportives sur la commune est inconnu). L'utilisation d'un P = 30% pour le Palais des Sports de Treichville se justifie en raison de la diversité des utilisateurs, des facteurs socio-économiques et de la réalité des fréquentations des infrastructures sportives en Côte d'Ivoire. Un tel choix permet d'obtenir un échantillon plus représentatif des usagers réels et non d'une population théorique qui inclurait des non-utilisateurs. Nous estimons que le taux de 30% est représentatif.

t : niveau de confiance (le type de niveau de confiance de 95% sera 1,96

y : marge d'erreur (généralement fixée à 5 %)

A.N :

$$n = 1,96^2 \times 0,3 (1-0,3) \times 106\,552 / 1,96^2 \times 0,3 (1-0,3) + (106\,552 - 1) \times 0,05^2$$

$$n = 322,49$$

Donc la taille minimale de notre échantillon est de 323 dont la proportion de femmes est de 154 soit 47,67 % et la proportion d'hommes est de 169 soit 52,32 %.

Aussi, avons-nous sollicité 5 responsables du Palais des Sports de Treichville (Les 4 délégués adjoints et l'intendant) pour se soumettre à un entretien semi - structuré.

## **CHAPITRES IV : MÉTHODES DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNÉES**

### **4.1. MÉTHODES DE COLLECTE DE DONNÉES**

La présente étude a mobilisé les méthodes qualitative et quantitative avec les techniques de collecte de données qui leur sont associées.

Au niveau qualitatif, les techniques telles que la recherche documentaire, l'entretien semi-directif ont été mobilisées pour le personnel du Palais des Sports. Relativement à l'approche quantitative, un questionnaire a été administré aux autres utilisateurs.

#### 4.1.2. Recherche documentaire

La recherche documentaire constitue une étape importante de la recherche. Elle est définie par Grawitz (2004) comme la technique qui privilégie la recension et l'accès aux données. En ce sens, la recherche documentaire permet de prendre connaissance des travaux menés sur le sujet à l'étude. Dans le cadre de cette étude, l'on a eu recours à plusieurs sources d'informations. On peut citer entre autres : la documentation numérique, elle a été d'un apport capital. En effet, la documentation numérique a permis de consulter des revues, des articles et mémoires portant directement ou indirectement sur le sujet d'étude. Elle a été menée sur internet, à partir du moteur de recherche Google Scholar.

Aussi, des documents méthodologiques et des mémoires ont été consultés de façon physique. En somme, cette recherche documentaire a permis, d'une part, d'avoir une meilleure compréhension du sujet, d'autres parts ; elle a permis de construire notre problématique, à élaborer les questions et objectifs de recherche ; à construire la revue de littérature, le cadre théorique de référence, la méthodologie de l'étude, à discuter les résultats.

#### 4.1.3. Entretien semi - dirigé

L'entretien est un procédé d'investigation qui utilise un processus de communication verbale pour collecter des informations relatives à un thème selon Grawitz (2004). C'est donc une technique de collecte de données qui permet de recueillir des informations suivant les grandes lignes d'orientation ou des thématiques prédéfinies. Elle se pratique par le biais de guides d'entretiens. Le guide d'entretien est un document qui permet d'obtenir des informations quant

aux connaissances, aux expériences ou encore à la manifestation d'une opinion. C'est une identification des thématiques destinées à conduire l'entretien.

Pour cette étude, l'entretien semi-directif a été retenu. Le choix de l'usage d'un guide semi-directif pour recueillir les informations du terrain est orienté et guidé par l'approche qualitative dans laquelle s'inscrit l'étude. En effet, un guide d'entretien semi - structuré a été soumis aux personnels du Palais des Sports de Treichville. Au total, trois entretiens individuels et un entretien groupé avec deux responsables ont été réalisés.

Le guide a été organisé autour de trois thématiques, à savoir :

- Thématique 1 : Informations générales.
- Thématique 2 : L'accessibilité du Palais des Sports.
- Thématique 3 : L'inclusivité du Palais des Sports de Treichville.

#### 4.1.4. Le questionnaire.

Quivy et Campenhoudt(2011), l'entretien par questionnaire est « une technique qui consiste à poser à un ensemble de répondants, le plus souvent représentatif d'une population, une série de questions relatives à leur situation sociale, professionnelle ou familiale, à leurs opinions, à leurs attentes, à leurs niveaux de connaissances ou de conscience d'un événement ou d'un problème ou encore sur un autre point qui intéresse les chercheurs ». Par conséquent, l'enquête par questionnaire se distingue du simple sondage d'opinion par le fait qu'elle vise la vérification d'hypothèses théoriques et l'examen de corrélations que ces hypothèses suggèrent.

Dans le cadre de cette étude, nous avons construit un questionnaire organisé en trois thématiques à savoir :

- Thématique 1 : Informations sociodémographiques des enquêtés.
- Thématique 2 : L'utilisation et l'accessibilité du Palais des Sports de Treichville.
- Thématique 3 : L'inclusivité du Palais des Sports de Treichville.

#### 4.1.5. Critères d'inclusion

Les critères d'inclusion relatifs à notre étude correspondent aux réalités suivantes :

- Fréquenter le Palais de Sports de Treichville peu importe la nature de l'activité menée pour la collecte de données quantitatives.
- Être Agent et occuper un poste de responsabilité au sein de l'administration du Palais des Sports de Treichville pour la collecte des données qualitatives.
-

#### 4.1.6. Critères d'exclusion

Les critères d'exclusion concernent les habitants de la commune de Treichville et des autres communes d'Abidjan qui ne fréquentent pas le Palais des Sports de Treichville.

#### 4.1.7. Déroulement

Le déroulement de notre enquête a consisté à prendre contact dans un premier temps avec la responsable du Palais des Sports après l'avis favorable de la Direction Générale de l'ONS. Ensuite un programme d'entretien est conçu avec les responsables choisis pour les entretiens structurés. Relativement aux autres utilisateurs, en fonction de leurs différents programmes d'activités au Palais des Sports, un questionnaire individuel est soumis à chacun.

#### 4.1.8. Pré-enquête

**Notre pré-enquête exécutée sur le site avait pour objectif de comprendre la présence ou non d'obstacles physiques, économiques et attitudeux qui limiteraient la fréquentation du Palais des Sports de Treichville.**

Pour la mener, nous avons procédé dans un premier temps à une observation exploratoire des installations. Ensuite, nous avons fait des entretiens informels avec les personnes rencontrées sur le site afin de recueillir leurs perceptions.

La pré-enquête a permis la rédaction de notre questionnaire et notre guide d'entretien.

#### 4.1.9. Enquête

L'enquête s'est faite dans la période de septembre à Octobre 2024. Les questionnaires ont été distribués aux utilisateurs du Palais des Sports selon leurs programmes d'activités. Des entretiens ont été organisés avec les responsables du Palais des Sports pour recueillir des données.

## 4.2. TRAITEMENT STATISTIQUE DE DONNÉES

### 4.2.1. Traitement des données (outils de traitement de données)

Selon Van Campenhoudt et Raymond Quivy (2011) l'analyse statistique des données s'impose dans tous les cas où les données ont été recueillies à l'aide d'enquêtes par questionnaire dans laquelle les questions sont dites « fermées », c'est-à-dire lorsque les répondants doivent choisir entre un petit nombre de réponses préformulées (type oui /non , toujours/souvent/rarement/jamais. Pour Paul N'da (2015), cette méthode d'analyse comprend les tableaux de distribution des données, les représentations graphiques des données, les

mesures de tendance et les mesures de dispersion. Cette technique d'analyse a été utile dans cette étude du fait qu'elle a permis, à partir de dépouillement et de l'organisation des données brutes, de confectionner des graphiques à partir de données quantitatives collectées à l'aide de questionnaire.

A cet effet, les données du questionnaire ont été analysées avec le logiciel Sphinx Plus<sup>2</sup>V5/Ce logiciel a servi à ;

- L'élaboration du masque de saisie ;
- La collecte des données ;
- Aux traitements, analyses et diffusion des résultats.

#### **4.2.2. Analyse des données (tests d'analyse de données)**

Pour l'analyse des données qualitatives, la démarche adoptée est celle de la méthode de l'analyse de contenu thématique. L'analyse de contenu est une méthode qualitative d'entretien utilisée dans les sciences sociales. C'est une méthode de classification et de codification dans diverses catégories des éléments du document analysé pour en faire ressortir les différentes caractéristiques en vue de mieux comprendre le sens précis (Depelteau,2000). Elle consiste ainsi à l'examen systématique et méthodologique de document (écrits, oraux, audiovisuels). C'est une technique d'étude détaillée des contenus. L'analyse de contenu a pour rôle de dégager des significations, les rapports sociaux non directement perceptibles à la simple lecture des documents.

Dans cette étude, nous avons transcrit toutes les réponses aux questions posées aux différents enquêtés. Ensuite, nous avons regroupé les éléments de réponses en fonction des objectifs de l'étude en relevant les faits saillants, les réponses communes à l'aide d'une grille d'analyse.

#### **4.3. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE**

Dans tout travail de recherche, le chercheur se trouve confronté à des difficultés spécifiques à son sujet d'étude qu'il doit surmonter. La présente étude n'est pas en reste.

Les difficultés liées à ce travail se situent :

- Au niveau de l'accès aux informations, vu l'insuffisance de travaux sur le sujet en Côte d'Ivoire.
- Au niveau de la difficulté de trouver des personnes à mobilité réduite qui fréquentent effectivement le Palais des Sports de Treichville.
- Aussi, certaines personnes ont pris les questionnaires sans les renseigner pendant que d'autres ont refusé de répondre aux questions.

## TROISIEME PARTIE : RÉSULTATS

## CHAPITRES V : ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

### 5-1- PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS.

#### - 5.1.1. Analyse quantitative

##### 5.1.1.1. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés.

##### 5.1.1.1.1 Tranche d'âge des enquêtés.

Tableau 2 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés (n= 323) au niveau de l'âge

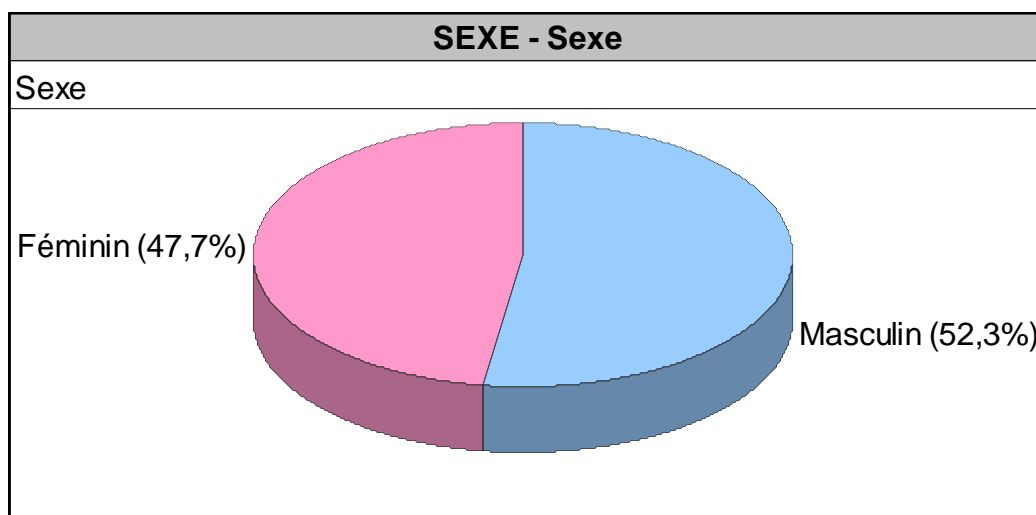
<b>AGE - Quelle est votre tranche d'age?</b>			
Quelle est votre tranche d'age?			
		Nb	% cit.
	Moins de 18ans	26	8,0%
	18-30 ans	234	72,4%
	31-45 ans	43	13,3%
	46-60 ans	18	5,6%
	Plus de 60 ans	2	0,6%
	<b>Total</b>	<b>323</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête auteur,2024

Dans ce tableau, 26 personnes enquêtées soit 8,0 % ont moins de 18 ans, ensuite 234 personnes enquêtées soit 72,4% ont un âge compris entre 18 et 30 ans. Par ailleurs,43 personnes enquêtées soit 13,3% ont l'âge compris entre 30 et 45 ans. Aussi,18 personnes enquêtées soit 5,6% ont-elles entre 45 et 60 ans. Enfin 2 personnes enquêtées soit 0,6% ont plus de 60 ans.

### 5.1.1.1.2. Sexe des enquêtés.

Figure 1 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtes(n=323) au niveau du sexe.



Source : Enquête auteur,2024

Ce camembert, nous présente le sexe des enquêtés. On a 169 Hommes enquêtés contre 154 Femmes enquêtées pour un total de 323 enquêtés. Il ressort de cette présentation que 52,3 % des enquêtés sont des Hommes et 47,7 % sont des Femmes.

### 5.1.1.1.3. L'occupation des enquêtés.

Tableau 3: Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés(n=323) au niveau occupation.

OCCUPATION - Quel est votre statut?			
Quel est votre statut?			
	Nb	% cit.	
Athlète professionnel	77	23,8%	
Pratiquant amateur	76	23,5%	
Entraîneur	14	4,3%	
Spectateur	149	46,1%	
AUTRE, précisez	7	2,2%	
<b>Total</b>	<b>323</b>	<b>100,0%</b>	

Source : Enquête auteur,2024

Le tableau nous montre les occupations des personnes enquêtées. Ils montrent que sur un total de 323 personnes enquêtées, 77 représentent des athlètes professionnels soit 23,8 %. Ensuite 76 personnes enquêtées soit 23,5 % sont des pratiquants amateurs. De plus 14 personnes enquêtées soit 4,3% sont entraîneurs. Par ailleurs, 149 personnes enquêtées soit 46,1 % sont des spectateurs pendant que 7 personnes soit 2,2% sont d'autres secteurs d'activités.

#### 5.1.1.1.4. Niveau de revenu mensuel des enquêtés.

Tableau 4 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés (n=323) au niveau de revenu Mensuel

<b>NIVEAU DE REVENU MENSUEL - Quelle est votre tranche de revenu mensuel</b>			
Quelle est votre tranche de revenu mensuel			
		Nb	% cit.
Aucun		<b>192</b>	<b>59,4%</b>
Moins de 60000		<b>42</b>	<b>13,0%</b>
60000-100000		<b>41</b>	<b>12,7%</b>
100001-200000		<b>33</b>	<b>10,2%</b>
Plus de 200000		<b>15</b>	<b>4,6%</b>
<b>Total</b>		<b>323</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête auteur,2024

Dans ce tableau qui présente le niveau de revenu mensuel des personnes enquêtées, on découvre que 192 personnes enquêtées soit 59,4 % n'ont aucun revenu mensuel, 42 personnes, soit 13 % ont un revenu mensuel de moins de 60 000frs CFA, 41 personnes enquêtées, soit 12,7 % ont un revenu mensuel compris entre 60 000 et 100 000frs CFA, 33 personnes enquêtées soit 10,2 % ont un revenu mensuel compris entre 100 001 et 200 000frs CFA, pendant que 15 personnes soit 4,6 % ont un revenu mensuel de plus de 200 000frs CFA.

#### 5.1.1.1.5. Niveau d'étude des enquêtés.

Tableau 5: Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés(n=323) par rapport au niveau d'étude

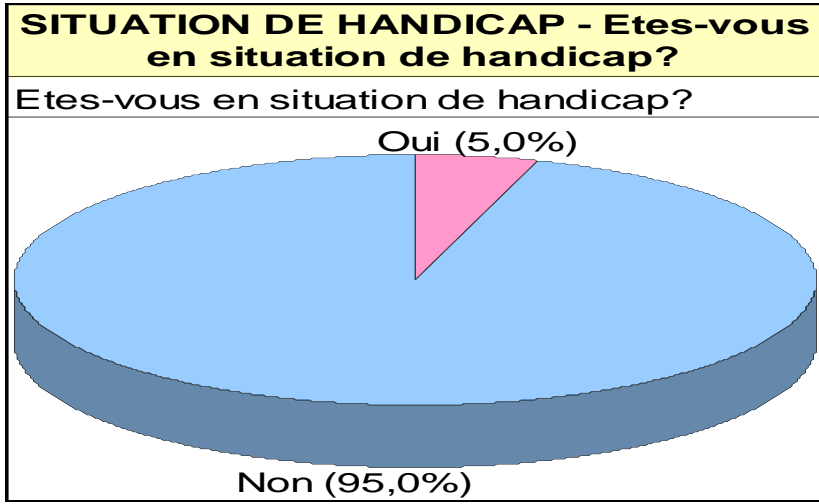
<b>NIVEAU D'ETUDE - Quel est votre niveau d'étude</b>			
Quel est votre niveau d'étude			
		Nb	% cit.
	Aucun niveau	9	2,8%
	Primaire	5	1,5%
	Secondaire	80	24,8%
	Supérieur	229	70,9%
	<b>Total</b>	<b>323</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête auteur,2024

Ce tableau qui révèle le niveau d'étude des 323 personnes enquêtées. On découvre que 9 personnes soit 2,8 % n'ont aucun niveau ;5 personnes soit 1,5 % ont un niveau primaire ;80 personnes soit 24,8 % ont un niveau secondaire alors que 229 personnes soit 70,9 % ont un niveau supérieur.

5.1.1.1.6. Situation de handicap.

Figure 2 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés(n=323) au niveau de la situation de handicap.



Source : Enquête auteur,2024

Dans ce camembert, on découvre que sur les 323 personnes enquêtées, 16 personnes soit 5 % sont en situation de handicap pendant que 307 personnes soit 95 % ne le sont pas.

#### 5.1.1.1.7. Fréquence d'utilisation du Palais des Sports de Treichville par les enquêtés.

Tableau 6 : Distribution des fréquences d'utilisation du Palais des Sports de Treichville par les enquêtés (n=323).

FREQUENCE D'UTILISATION - A quelle fréquence utilisez-vous les infrastructures sportives du Palais des Sports de Treichville?		
	Nb	% cit.
Jamais	0	0,0%
Rarement(moins d'une fois par mois)	101	31,3%
Parfois(1-3 fois par mois)	104	32,2%
Souvent(1-2fois par semaine)	61	18,9%
Très souvent(Plus de 2fois par semaine)	57	17,6%
<b>Total</b>	<b>323</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête auteur 2024

Dans ce tableau qui montre les niveaux de fréquentation du Palais des Sports par les personnes enquêtées, il ressort que 101 personnes soit 31,3 % fréquentent rarement le palais c'est-à-dire au moins un fois par mois. 104 personnes soit 32,2 % fréquentent parfois le Palais des Sport c'est-à-dire 1à3 fois par mois. 61 personnes soit 18,9 % fréquentent souvent le Palais des Sports c'est-à-dire 1à 2 fois par semaine. 57 personnes soit 17,6% fréquentent très souvent le Palais des Sports c'est-à-dire plus de 2 fois par semaine.

#### 5.1.1.2. ACCESSIBILITE DU PALAIS DES SPORTS DE TREICHVILLE

##### 5.1.1.2.1. Avis des enquêtés sur l'accessibilité physique du Palais des Sports de Treichville.

Tableau 7 : Distribution des avis des enquêtés (n=323) sur l'accessibilité physique du Palais des Sports de Treichville.

<b>EVALUATION DE L'ACCESSIBILITE - Comment évaluez-vous l'accessibilité physique du Palais des Sports de Treichville(rampes,ascenseur,panneaux d'indication,toilettes adaptées...?</b>			
Comment évaluez-vous l'accessibilité physique du Palais des Sports de Treichville(rampes,ascenseur,panneaux d'indication,toilettes adaptées...?			
		Nb	% cit.
	Très bonne	35	10,8%
	Bonne	107	33,1%
	Moyenne	122	37,8%
	Mauvaise	50	15,5%
	Très mauvaise	9	2,8%
	<b>Total</b>	<b>323</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête auteur,2024

Dans ce tableau qui montre l'évaluation de l'accessibilité physique du Palais des Sports, on peut voir que 35 personnes soit 10,8 % jugent l'accessibilité physique très bonne,107 personnes enquêtées soit 33,1 % jugent l'accessibilité physique bonne ,122 personnes soit 37,8 % estiment que l'accessibilité physique est moyenne,50 personnes soit 15,5 % pensent que l'accessibilité physique est mauvaise, pendant que 9 personnes soit 2,8 % jugent l'accessibilité très mauvaise.

5.1.1.2.2. Avis des enquêtés sur l'accessibilité du Palais des Sports de Treichville via les moyens de transport public.

Tableau 8: Distribution des avis des enquêtés(n=323) sur l'accessibilité du Palais des Sports via les moyens de transport.

<b>ACCESSIBILITE PAR TRANSPORT COMMUN - Les infrastructures sportives sont-elles facilement accessibles en transport en commun?</b>			
Les infrastructures sportives sont-elles facilement accessibles en transport en commun?			
		Nb	% cit.
	Oui	154	47,7%
	Non	51	15,8%
	Parfois	118	36,5%
	<b>Total</b>	<b>323</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête auteur,2024

Ce tableau et ce graphique nous présentent les avis des enquêtées sur l'accessibilité du Palais des Sports via les moyens de transport. A travers ce tableau, on découvre que 154 personnes soit 47,7 % jugent l'accès facile via les moyens de transport,51 personnes soit 15,8 % estiment

que l'accès n'est pas facile, pendant que 118 personnes soit 36,5 % trouvent que l'accès via les moyens de transport est parfois facile.

5.1.1.2.3. Avis des enquêtés sur l'accessibilité économique du Palais des Sports de Treichville.

Tableau 9 : Distribution des avis des enquêtés (n= 323) sur l'accessibilité économique du Palais des Sports de Treichville.

<b>ACCESSIBILITE ECONOMIQUE - Les tarifs d'accès aux infrastructures sportives du Palais des Sports sont abordables pour tous les publics:</b>			
Les tarifs d'accès aux infrastructures sportives du Palais des Sports sont abordables pour tous les publics:			
		Nb	% cit.
	Tout à fait d'accord	71	22,0%
	D'accord	65	20,1%
	Neutre	129	39,9%
	Pas d'accord	36	11,1%
	Pas du tout d'accord	22	6,8%
	<b>Total</b>	<b>323</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête auteur, 2024

Dans ce tableau retraçant les avis des 323 personnes enquêtées sur l'accessibilité économique du Palais des Sports, il ressort que 71 personnes soit 22 % sont tout à fait d'accord que les tarifs d'accès sont abordables pour tous les publics. 65 personnes soit 20,1% sont d'accord que les tarifs d'accès sont abordables pour tous les publics. 129 personnes soit 39,9 % ont un avis neutre. 36 personnes soit 11,1 % ne sont pas d'accord que les tarifs d'accès soient abordables pour tous les publics alors que 22 personnes soit 6,8 % ne sont pas du tout d'accord que les tarifs d'accès soient abordables pour tous les publics.

5.1.1.2.4. Avis des enquêtés sur la présence d'installations spécifiques au Palais des Sports de Treichville.

Tableau 10 : Distribution des avis des enquêtés (n= 323) au niveau de la présence d'installations spécifiques au Palais des Sports de Treichville.

<b>INSTALLATIONS SPECIFIQUES - Y a-t-il des installations spécifiques pour les personnes en situation de handicap?</b>			
Y a-t-il des installations spécifiques pour les personnes en situation de handicap?			
		Nb	% cit.
	Oui	<b>50</b>	<b>15,5%</b>
	Non	<b>107</b>	<b>33,1%</b>
	Je ne sais pas	<b>166</b>	<b>51,4%</b>
	<b>Total</b>	<b>323</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête auteur,2024

Dans ce tableau qui montre les avis des 323 personnes enquêtées sur la présence d'installations spécifiques pour les personnes en situation de handicap au Palais des Sports, on découvre que 50 personnes soit 15,5 % estiment que des installations spécifiques existent pour les personnes en situation de handicap. 107 personnes soit 33,1 % affirment qu'il n'existe pas d'installations spécifiques pour les personnes en situation de handicap pendant que 166 personnes soit 51,4 % attestent ne pas savoir s'il existe des installations spécifiques pour les personnes en situation de handicap.

### 5.1.1.3. AVIS DES PERSONNES ENQUETEES SUR L'INCLUSIVITE DU PALAIS DES SPORTS DE TREICHVILLE.

#### 5.1.1.3.1. Avis des enquêtés sur le niveau d'inclusivité du Palais des Sports de Treichville.

Tableau 11 : Distribution des avis des enquêtés (n=323) par rapport au niveau d'inclusivité du Palais des Sports de Treichville.

<b>NIVEAU D'INCLUSIVITE - Pensez-vous que le Palais des Sports de Treichville est inclusif pour toutes les catégories sociales?</b>			
Pensez-vous que le Palais des Sports de Treichville est inclusif pour toutes les catégories sociales?			
		Nb	% cit.
	Oui	<b>196</b>	<b>60,7%</b>
	Non	<b>45</b>	<b>13,9%</b>
	Parfois	<b>82</b>	<b>25,4%</b>
	<b>Total</b>	<b>323</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête auteur, 2024

Ce tableau et ce graphique présente l'évaluation du niveau d'inclusivité du Palais des Sports. On découvre que 196 personnes soit 60,7 % jugent le Palais des Sports inclusif, 45 personnes soit 13,9 % le juge non inclusif pendant que 82 personnes soit 25,4 % estiment qu'il est parfois inclusif.

5.1.1.3.2. Avis des personnes enquêtées sur l'existence de programmes adaptés à tous les âges et niveaux de compétence

Tableau 12 : Distribution des avis des enquêtés (n = 323) sur l'existence de programmes adaptés à tous les âges et niveaux de compétence.

<b>PROGRAMMES ADAPTES - Les activités sportives proposées sont-elles adaptées à tous les ages et niveaux de compétence ?</b>		
Les activités sportives proposées sont-elles adaptées à tous les ages et niveaux de compétence?		
Effectif moyen : <b>107,67</b>		
	Nb	% cit.
Oui	<b>182</b>	<b>56,3%</b>
Non	<b>43</b>	<b>13,3%</b>
Parfois	<b>98</b>	<b>30,3%</b>
<b>Total</b>	<b>323</b>	<b>100,0%</b>

: Source : Enquête auteur, 2024

Ce tableau et ce graphique relatifs à l'existence de programmes adaptés montrent que sur les 323 personnes enquêtées, 182 personnes soit 56,3 % affirment que les programmes sont adaptés à tous les âges et niveaux de compétence alors que 43 personnes soit 13,3 % pensent le contraire. 98 autres personnes, soit 30,3 % que les programmes sont parfois adaptés.

5.1.1.3.3. Avis des enquêtés sur l'existence de formation adaptée au Palais des Sports de Treichville.

Tableau 13 : Distribution des avis des enquêtés (n=323) sur la formation du personnel pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

**FORMATION ADAPTEE - Le personnel du Palais des Sports de Treichville est formé pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap:**

Le personnel du Palais des Sports de Treichville est formé pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap:

	Nb	% cit.
Tout à fait d'accord	<b>43</b>	<b>13,3%</b>
D'accord	<b>42</b>	<b>13,0%</b>
Neutre	<b>160</b>	<b>49,5%</b>
Pas d'accord	<b>49</b>	<b>15,2%</b>
Pas du tout d'accord	<b>29</b>	<b>9,0%</b>
<b>Total</b>	<b>323</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête auteur,2024

Dans ce tableau relatif à l'avis des personnes enquêtées sur la formation du personnel du Palais des Sports pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, il ressort que 43 personnes soit 13,3 % sont tout à fait d'accord que le personnel du Palais est formé pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap,42 personnes soit 13 % sont d'accord que le personnel du Palais est formé pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap,160 personnes soit 49,6 % ont un avis neutre sur la formation du personnel.49 personnes soit 15,2 % ne sont pas d'accord que le personnel du Palais est formé pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap alors que 29 personnes soit 9 % ne sont pas du tout d'accord que le personnel est formé pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

5.1.1.3. 4. Avis des enquêtés sur d'éventuelles attitudes discriminatoires au Palais des Sports de Treichville.

Tableau 14 : Distribution des avis des enquêtés (n=323) sur les attitudes discriminatoires au Palais des Sports de Treichville.

**ATTITUDES DISCRIMINATOIRES - Avez-vous déjà ressenti une quelconque forme de discrimination lors de vos fréquentations du Palais des Sports de Treichville?**

Avez-vous déjà ressenti une quelconque forme de discrimination lors de vos fréquentations du Palais des Sports de Treichville?

	Nb	% cit.
Oui	<b>58</b>	<b>18,0%</b>
Non	<b>265</b>	<b>82,0%</b>
<b>Total</b>	<b>323</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête auteur,2024.

Le tableau nous présente les avis des 323 personnes enquêtées sur les attitudes discriminatoires au Palais des Sports. On voit que 58 personnes soit 18 % affirment avoir été victimes d'attitudes discriminatoires pendant que 266 personnes soit 82 % affirment n'avoir jamais été victimes d'attitudes discriminatoires.

5.1.1.3.5: Avis des enquêtés sur la diversité des programmes au Palais des Sports de Treichville.

Tableau 15 : Distribution des avis des enquêtés (n=323) sur la diversité des programmes au Palais des Sports de Treichville.

<b>DIVERSITE DES PROGRAMMES - Comment évaluez-vous la diversité des programmes sportifs offerts(sport pour femmes,jeunes,seniors,associations...)?</b>			
Comment évaluez-vous la diversité des programmes sportifs offerts(sport pour femmes,jeunes,seniors,associations...)?			
		Nb	% cit.
	Très bonne	62	19,2%
	Bonne	127	39,3%
	Moyenne	113	35,0%
	Mauvaise	12	3,7%
	Très mauvaise	9	2,8%
	<b>Total</b>	<b>323</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête auteur,2024

Le tableau montre les avis des 323 personnes enquêtées sur le niveau de diversité des programmes au Palais des Sports. On voit que 62 personnes soit 19,2 % jugent la diversité des programmes très bonne.127 personnes soit 39,3 % jugent la diversité des programmes bonne ;113 personnes soit 35 % estiment que la diversité des programmes est moyenne :12 personnes soit 3 ;7 % trouvent que la diversité des programmes est mauvaise alors que 9 personnes soit 2,8 % affirment que la diversité des programmes est très mauvaise.

5.1.1.4. Croisement du niveau de revenu mensuel avec l'accessibilité économique.

Tableau 16 : Croisement du niveau de revenu mensuel avec l'accessibilité économique

Croisement Niveau de revenu avec l'accessibilité économique												
	Tout à fait d'accord		D'accord		Neutre		Pas d'accord		Pas du tout d'accord		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Aucun	41	21,4%	36	18,8%	85	44,3%	19	9,9%	11	5,7%	192	100,0%
Moins de 60000	6	14,3%	8	19,0%	16	38,1%	8	19,0%	4	9,5%	42	100,0%
60000-100000	16	39,0%	6	14,6%	13	31,7%	3	7,3%	3	7,3%	41	100,0%
100001-200000	3	9,1%	9	27,3%	13	39,4%	4	12,1%	4	12,1%	33	100,0%
Plus de 200000	5	33,3%	6	40,0%	2	13,3%	2	13,3%	0	0,0%	15	100,0%
<b>Total</b>	<b>71</b>	<b>22,0%</b>	<b>65</b>	<b>20,1%</b>	<b>129</b>	<b>39,9%</b>	<b>36</b>	<b>11,1%</b>	<b>22</b>	<b>6,8%</b>	<b>323</b>	<b>100,0%</b>

p = 6,5% ; chi2 = 25,29 ; ddl = 16 (PS)  
La relation est peu significative.

Source : Enquête auteur, 2024

Ce tableau correspond au croisement du niveau de revenu mensuel avec l'accessibilité économique. On découvre que 192 personnes enquêtées soit 59,4 % n'ont aucun revenu mensuel, 42 personnes, soit 13 % ont un revenu mensuel de moins de 60 000frs CFA, 41 personnes enquêtées, soit 12,7 % ont un revenu mensuel compris entre 60 000 et 100 000frs CFA, 33 personnes enquêtées soit 10,2 % ont un revenu mensuel compris entre 100001 et 200 000frs CFA, pendant que 15 personnes soit 4,6 % ont un revenu mensuel de plus de 200 000frs CFA. Par ailleurs, il ressort que 71 personnes soit 22 % sont tout à fait d'accord que les tarifs d'accès sont abordables pour tous les publics. 65 personnes soit 20,1% sont d'accord que les tarifs d'accès sont abordables pour tous les publics. 129 personnes soit 39,9 % ont un avis neutre. 36 personnes soit 11,1 % ne sont pas d'accord que les tarifs d'accès soient abordables pour tous les publics alors que 22 personnes soit 6,8 % ne sont pas du tout d'accord que les tarifs d'accès soient abordables pour tous les publics.

Les enquêtés sans revenu (Aucun) sont proportionnellement les plus nombreux à être « Tout à fait d'accord » ou « D'accord » (41 sur 192), soit 21,4% avec l'accessibilité économique, suivis de ceux ayant un revenu compris entre 60 000 et 100 000. Cela suggère que les personnes à faible revenu perçoivent davantage le Palais des Sports comme accessible économiquement.

La majorité des enquêtés (44,3% pour ceux sans revenu et 38,1% pour les revenus de moins de 60 000) se situent dans une position « neutre », indiquant une certaine incertitude ou indifférence par rapport à l'accessibilité économique.

Les personnes ayant un revenu plus élevé (plus de 200 000) semblent davantage en désaccord

avec l'accessibilité économique. Bien qu'ils soient moins nombreux dans l'échantillon, 40% d'entre eux sont « Pas d'accord », ce qui donne une perception selon laquelle le Palais des Sports est peut-être moins accessible.

Le chi-carré ( $\chi^2 = 25,29$ ) et la valeur de p ( $p = 6,5\%$ ) indiquent que la relation est peu significative, ce qui signifie qu'il y a une association statistiquement significative entre le niveau de revenu et la perception de l'accessibilité économique.

#### 5.1.1.5. Croisement de la situation de handicap avec le niveau d'inclusivité.

Tableau 17 : Croisement de la situation de handicap avec le niveau d'inclusivité

Croisement de la situation de handicap avec le niveau d'inclusivité								
	Oui		Parfois		Non		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non	190	61,9%	78	25,4%	39	12,7%	307	100,0%
Oui	6	37,5%	4	25,0%	6	37,5%	16	100,0%
<b>Total</b>	<b>196</b>	<b>60,7%</b>	<b>82</b>	<b>25,4%</b>	<b>45</b>	<b>13,9%</b>	<b>323</b>	<b>100,0%</b>

$p = 1,7\%$ ;  $\chi^2 = 8,20$ ; ddl = 2 (S)  
La relation est significative.

Source : Enquête auteur, 2024

Ce tableau est relatif au croisement entre la situation de handicap et le niveau d'inclusivité du Palais des Sports de Treichville. Dans ce tableau, on découvre que sur les 323 personnes enquêtées, 16 personnes soit 5 % sont en situation de handicap pendant que 307 personnes soit 95 % ne le sont pas. On constate également que 196 personnes soit 60,7 % jugent le Palais des Sports inclusif, 45 personnes soit 13,9 % le juge non inclusif pendant que 82 personnes soit 25,4 % estiment qu'il est parfois inclusif.

On observe que parmi les personnes sans handicap, 61,9 % « Oui » perçoivent le niveau d'inclusivité comme étant satisfaisant, alors que ce pourcentage chute à 37,5 % pour les personnes en situation de handicap.

Le pourcentage de répondants sans handicap ayant répondu « Parfois » est de 25,4 % contre 25 % pour ceux avec un handicap.

La proportion de réponses « Non » est également plus élevée chez les personnes en situation de handicap (37,5%) par rapport aux personnes sans handicap (12,7 %).

Avec un p-value de 1,7% et un chi2 de 8,20, on constate que la relation entre la situation de handicap et la perception du niveau d'inclusivité est statistiquement significative.

### 5.1.1.6. Avis des enquêtés sur les obstacles rencontrés par les utilisateurs du Palais des Sports de Treichville.

Tableau 18 : Distribution des avis des enquêtés (n=323) sur les obstacles rencontrés au Palais des Sports de Treichville

<b>OBSTACLES RENCONTRES - Quels sont les obstacles principaux que vous rencontrez dans l'utilisation du Palais des Sports de Treichville?(Cochez tout ce qui s'applique)</b>			
Quels sont les obstacles principaux que vous rencontrez dans l'utilisation du Palais des Sports de Treichville?(Cochez tout ce qui s'applique)			
		Nb	% obs.
	Problème d'accessibilité physique	98	30,3%
	Cout trop élevé	93	28,8%
	Horaire non adaptés	98	30,3%
	Manque d'équipements adaptés	185	57,3%
	Autres(veuillez préciser)	13	4,0%
	<b>Total</b>	<b>323</b>	

Source : Enquête auteur,2024

Ce tableau met à nu les obstacles rencontrés par les 323 personnes enquêtées. On découvre que 98 personnes soit 30,3 % rencontrent un problème d'accessibilité physique, 93 personnes soit 28,8 % estiment que les couts sont trop élevés,98 personnes soit 30,3 % jugent que les horaires ne sont pas adaptés,185 personnes soit 57,3 % rencontrent un manque d'équipements adaptés pendant que 13 personnes soit 4 % invoquent d'autres obstacles.

### 5.1.1.7: Avis des enquêtés sur la recommandation du Palais des Sports de Treichville à d'autres éventuels utilisateurs.

Tableau 19 : Distribution des avis des enquêtés(n=323) sur la recommandation du Palais des Sports de Treichville à d'autres éventuels utilisateurs.

<b>RECOMMANDATIONS - Recommanderiez-vous le Palais des Sports à d'autres personnes?</b>		
Recommanderiez-vous le Palais des Sports à d'autres personnes?		
Taux de réponse : <b>100,0%</b>		
	Nb	% cit.
Oui	<b>285</b>	<b>88,2%</b>
Non	<b>38</b>	<b>11,8%</b>
<b>Total</b>	<b>323</b>	<b>100,0%</b>

Source : Enquête auteur,2024

Ce tableau présente les avis des 323 personnes enquêtées sur une éventuelle recommandation du Palais des Sports à d'autres utilisateurs. On découvre que 285 personnes soit 88,2 % sont disposées à recommander le Palais des Sports à d'autres utilisateurs. Alors que 38 personnes soit 11,8 % ne sont pas disposées à recommander le Palais des Sports à d'autres utilisateurs.

### 5.1.2. ANALYSE QUALITATIVE

Au niveau de l'analyse qualitative,5 enquêtés ont été soumis à un guide d'entretien. Il s'agit des 4 délégués adjoints et l'intendant du Palais des Sports de Treichville.

Guide d'entretien avec les responsables en charge de la gestion du Palais des Sports de Treichville :

#### 5.1.2.1. Sur l'accessibilité physique du Palais des Sports de Treichville.

##### **L'enquêté 1**

*« Le Palais des Sports de Treichville est une bâtisse construite il y a très longtemps. A ce moment l'accent n'a pas été mis sur les mesures d'accessibilité de personnes à mobilité réduite. Nous essayons de nous adapter aux nouvelles réglementations des infrastructures sportives relatives aux personnes à mobilité réduite. Il faut l'avouer Il est par exemple difficile à une personne en fauteuil roulant d'avoir accès à la rotonde à cause de l'architecture qui est très ancien, l'architecture qui ne les prend pas en charge comme dans les nouveaux stades construits comme le stade olympique Alassane Ouattara ; stade Felix Houphouët Boigny ; le*

*stade de Bouaké ; le stade de Korhogo etc. qui s'adaptent à ces genres de personnes ».*

#### **Les enquêtés 2 et 3 partagent les mêmes réponses**

*« Il y a deux types de visites ici ; des visites pendant les compétitions et les visites hors périodes de compétitions. Pendant les compétitions, le site est accessible à tous. Également pendant les activités payantes, le site est accessible mais géré par le promoteur. La nouvelle politique de gestion vise à rendre le Palais plus accessible, plus attractif »*

#### **L'enquêté 4**

*« Dans l'ensemble, l'accessibilité physique est normale. On a trois grandes entrées qui sont ouvertes au public 24H /24. Il y a des vigiles qui sont là pour la sécurité. Le Palais lui-même, est situé au cœur de la commune de Treichville.*

### **5.1.2.2. Sur l'accessibilité du Palais des Sports de Treichville par les moyens de transport.**

#### **L'enquêté 1**

*« Nous avons eu la chance d'avoir notre complexe en plein Treichville, au centre d'Abidjan. On peut avoir accès au Palais des Sports par tous les moyens : à pied, en voiture personnelle, en bus, en transport commun. Tout le monde peut solliciter les infrastructures. Elle est accessible à tous les niveaux et à toutes les bourses »*

#### **Les enquêtés 2 et 3 sont du même avis**

*« Le Palais des Sports est accessible par transport. Nous sommes entourés par deux boulevards ; le boulevard Giscard d'Estaing et le boulevard de Marseille. Pendant un regroupement de guides religieux musulmans, dès qu'ils indiquaient la gare de Bassam aux participants, ils arrivaient directement au Palais »*

#### **L'enquêté 5**

*« La position géographique du Palais fait qu'il est accessible par les moyens de transport »*

### **5.1.2.3. Sur les mesures d'inclusivité des personnes handicapées au Palais des Sports de Treichville.**

#### **Les enquêtés 2 et 3 ont des réponses similaires**

*« Les personnes handicapées mènent des activités dans les salles polyvalentes. Il y a des barres*

*d'appui avec revêtement antidérapant qui sont mises à leur disposition. Des rampes d'accès leur permettent d'avoir accès aux salles. Cependant, ils ne peuvent accéder aux gradins à cause de l'absence d'ascenseur. Le maître de cérémonie de leurs activités est en chaise roulante et fait des aller-retours. Au niveau de la rotonde l'accessibilité physique est difficile à cause de l'absence de rampes d'accès et d'ascenseurs »*

#### **L'enquêté 4**

*« On a plusieurs espaces pour accueillir toutes les catégories de la société. Il y a des espaces adaptés pour les personnes handicapées. Nous recevons aussi des manifestations culturelles ; politiques ; religieuses ».*

#### **L'enquêté 5**

*« En fonction des activités, les promoteurs doivent créer les conditions d'inclusivité. Généralement, ils ne le font pas. Les personnes handicapées se débrouillent eux même pour participer à ces activités »*

5.1.2.4. Sur le mécanisme d'évaluation de la politique d'inclusivité au Palais des Sports de Treichville.

#### **L'enquêté 1**

*« Non, il faut le dire, on n'a pas encore réalisé cette enquête. Ce que nous savons est que tout le monde a accès, cela peut être des femmes, des enfants, nous travaillons avec des promoteurs. Il n'y a pas de restriction. Quand vous demandez, nous mettons à votre disposition et nous vous accompagnons dans votre événement. Même si l'activité ne concerne que des enfants. Je prends le cas de variéoscope qui regroupe des jeunes. Ce sont des manifestations que nous accompagnons quotidiennement ».*

#### **L'enquêté 4**

*« Nous avons un mécanisme d'évaluation. Il n'y a pas de Week end où nous ne recevons pas d'activité. Cette forte sollicitation qui nous amène souvent à faire même des déprogrammations est notre baromètre pour évaluer l'inclusivité du Palais des Sports ».*

#### **L'enquêté 5**

*« Les fédérations ne rendent pas comptes après leurs activités de la participation ou non de*

*personnes handicapées »*

5.1.2.5. Sur la diversité des programmes au Palais des Sports de Treichville.

**L'enquêté 1**

*« Nous ne faisons pas de programmes. Nous recevons les utilisateurs avec leurs programmes quelques soit la nature. Nous offrons l'infrastructure. Nous recevons les demandeurs, nous nous renseignons sur ses besoins et faisons tout pour la réussite de la cérémonie dans le but de l'encourager à revenir pour d'autres cérémonies ».*

**Les enquêtés 2 et 3 ont des réponses similaires**

*« Nous ne faisons pas de programmes d'activités pour les utilisateurs. Nous louons le local ; ils viennent avec leur programme. Il y a quatre mois, des coaches organisaient des formations avec des enfants en badminton. La nouvelle vision de la Direction générale prévoit des programmes pour toutes les couches sociales »*

**L'enquêté 4**

*« On n'a pas encore réfléchi à cela. Le Palais a été conçu pour répondre à tous ces besoins. Nos espaces permettent diverses activités sportives. C'est le plus grand complexe sportif du pays. Nous n'avons pas de mesures spécifiques, tout le monde est accepté avec son programme d'activité ».*

5.1.2.6. Sur l'accessibilité économique du Palais des Sports de Treichville.

**L'enquêté 4**

*« Le comité de gestion valide les grilles tarifaires en fonction des aspirations des populations. Il y a des tarifs qui sont appliqués aux fédérations sportives qui ne sont pas évidemment les mêmes tarifs appliqués aux particuliers. La marge est négligeable mais un peu plus élevés que ceux des fédérations sportives. On ne restreint pas le Palais aux seules fédérations sportives, c'est pourquoi, les tarifs appliqués sont abordables pour toutes les couches sociales ».*

5.1.2.7. Sur la formation du personnel en termes d'inclusivité des utilisateurs du Palais des Sports de Treichville.

**L'enquêté 4**

*« La plupart des agents du Palais sont issus de L'INJS qui est la structure qui a en charge la formation du personnel du Ministère des sports et du cadre de vie. Les ¾ du personnel viennent de l'INJS où la formation adéquate est donnée ».*

5.1.2.8. Sur les éventuelles attitudes discriminatoires au Palais des Sports de Treichville.

**L'enquêté 1**

*« Nous sommes une structure étatique. Le Palais des Sports appartient à tout le monde. Tout le monde est reçu à la même enseigne. Nous ne faisons pas de catégorisation de personnes. Mais, il faut le dire, tout le monde n'a pas accès au Palais des Sport n'importe comment. Au niveau sécuritaire, nous ne permettons pas à tout le monde de venir quand il n'y a pas d'événement. Seulement les visites guidées sont autorisées après avis favorable de la Direction Générale ».*

**Les enquêtés 2 et 3 ont des réponses similaires**

*« Non, non, il n'y a pas de discriminations ici. Toutes les catégories de personnes utilisent les installations du Palais des Sports. Les personnes menant diverses activités hors du Palais utilisent nos sanitaires sans en être empêchés ».*

**L'enquêté 4**

*« Nous n'avons jamais eu échos d'attitudes discriminatoires. Tous nos visiteurs sont reçus et traités équitablement ».*

## **5-2- INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS**

### **5.2.1. Interprétation de l'identification sociodémographique.**

Notre étude s'est effectuée selon les informations sociodémographiques suivantes : le sexe, l'âge, le niveau d'étude ; le niveau de revenu, l'occupation. L'étude porte sur 323 personnes enquêtées dont 169 de sexe masculin et 154 de sexe féminin. Différentes tranches d'âge sont montrées à savoir des personnes de moins de 18 ans ; des personnes dont l'âge est compris entre 18 et 30 ans ; entre 30 et 45 ans ; entre 45 et 60 ans et des personnes de plus de 60ans.

Ensuite, plusieurs niveaux d'étude se dégagent dans notre population d'étude : Certaines

personnes n'ont aucun niveau d'étude pendant que d'autres ont un niveau primaire ou secondaire ou supérieur. Par ailleurs, on découvre des niveaux de revenu mensuel diversifiés dans notre population d'étude. Ainsi, certaines personnes n'ont-elles aucun revenu mensuel alors que d'autres ont un revenu mensuel en dessous du SMIG (60000frs) et les autres un revenu mensuel compris entre 60 000 et 100 000frs ou entre 100 000 et 200 000frs ou plus de 200 000frs. La majorité des personnes enquêtées ont un revenu mensuel modeste. Enfin notre population d'étude est diversifiée au niveau des occupations au Palais des sports ; On découvre des athlètes professionnels, des pratiquants amateurs, des entraîneurs, des spectateurs et des personnes appartenant à d'autres secteurs d'activités.

L'analyse des données sociodémographiques des personnes enquêtées au Palais des Sports de Treichville révèle une population diversifiée selon le sexe, l'âge, le niveau d'étude, le revenu et l'occupation.

La répartition par sexe est assez équilibrée, avec 169 Hommes et 154 Femmes, ce qui peut indiquer une certaine parité dans l'intérêt ou l'accès au Palais des Sports, et suggère que l'infrastructure attire une diversité de genre.

La présence de diverses tranches d'âge y compris des jeunes de moins de 18 ans et des adultes de plus de 60 ans, montre que le Palais des Sports répond aux besoins de générations multiples. Cette répartition pourrait également indiquer une offre de programmes adaptés à différents âges, ou un intérêt intergénérationnel.

La diversité des niveaux d'études (aucun, primaire, secondaire, supérieur) montre que le Palais des Sports accueille des individus aux parcours éducatifs variés, ce qui peut refléter un accès non exclusif et ouvert. Cette distribution indique aussi que le sport et les activités du Palais sont perçus comme accessibles et attractifs pour des personnes issues de milieux différents.

La majorité des enquêtés ayant un revenu mensuel modeste, en-dessous du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) ou compris entre 60 000 et 200 000francs CFA, montre que le Palais des Sports est accessible à des groupes aux sources économiques limitées. Cette accessibilité économique est probablement facilitée par des tarifs adaptés, comme mentionné dans les données d'accessibilité économique, et reflète un effort pour offrir des services abordables.

La diversité des occupations au sein du Palais des Sports (athlètes professionnels, amateurs, entraîneurs, spectateurs et autres secteurs d'activités) montre la polyvalence de l'infrastructure. Cet éventail d'occupations révèle que le Palais des Sports n'est pas seulement un lieu de compétition sportive mais aussi un lieu de loisir, d'apprentissage et de socialisation pour un

public large et aux intérêts variés.

En définitive, l'analyse montre que le Palais des Sports de Treichville se positionne comme une infrastructure accessible et inclusive pour une population diverse en termes d'âge, de sexe, de niveau d'étude, de revenus et d'occupations.

Ce profil sociodémographique correspond bien à une approche inclusive et à la théorie de la mixité sociale, qui favorisent un accès large et non discriminatoire aux infrastructures et activités sportives. La mixité sociale permet de créer des espaces qui répondent aux besoins de différentes catégories de la société, encourageant la cohésion sociale et le vivre-ensemble.

### 5.2.2. Interprétation de l'accessibilité du Palais des Sports de Treichville.

L'accessibilité du Palais des Sports de Treichville et son impact sur la participation et la satisfaction des utilisateurs ont été analysées par la fréquence d'utilisation, l'évaluation de l'accessibilité physique, l'accessibilité via les moyens de transport, l'accessibilité économique et la présence d'installations spécifiques.

En vue de bien cerner cet axe, nous avons posé la question de savoir à quelle fréquence les personnes enquêtées utilisent-elles le Palais des Sports de Treichville. Toutes les personnes enquêtées affirment fréquenter le Palais des Sports à différentes fréquences. Celles qui fréquentent le Palais rarement c'est-à-dire au moins une fois par mois sont au nombre 101. Quant aux personnes qui le fréquentent parfois c'est-à-dire 1 à 3 fois par mois, on dénombre 104 personnes. Par ailleurs, 61 personnes fréquentent le Palais souvent, c'est-à-dire 1 à 2 fois par semaine. Enfin 57 personnes y viennent très souvent, c'est-à-dire plus de 2 fois par semaine. Nous remarquons effectivement que tous nos enquêtés fréquentent le Palais des Sports de Treichville.

En ce qui concerne l'évaluation du niveau d'accessibilité physique, 35 personnes enquêtées jugent l'accessibilité physique très bonne, 107 personnes enquêtées jugent l'accessibilité physique bonne, 122 personnes estiment que l'accessibilité physique est moyenne, 50 personnes pensent que l'accessibilité physique est mauvaise, pendant que 9 personnes trouvent l'accessibilité très mauvaise. Nous constatons que la majorité des personnes enquêtées trouvent l'accessibilité physique du Palais des sports est acceptable. A ce propos, les enquêtés 2 et 3 affirment : « Les personnes handicapées mènent des activités dans les salles polyvalentes. Il y a des *barres d'appui avec revêtement antidérapant qui sont mises à leur disposition. Des rampes d'accès leur permettent d'avoir accès aux salles. Cependant, ils ne*

*peuvent accéder aux gradins à cause de l'absence d'ascenseur. Le maître de cérémonie de leurs activités est en chaise roulante et fait des aller-retours. Au niveau de la rotonde l'accessibilité physique est difficile à cause de l'absence de rampes d'accès et d'ascenseurs ».*

Relativement à l'accessibilité du Palais des Sports via les moyens de transport, on découvre que 154 personnes jugent l'accès facile via les moyens de transport, 51 personnes estiment que l'accès n'est pas facile, pendant que 118 personnes trouvent que l'accès via les moyens de transport est parfois facile. On retient que pour la majorité des personnes enquêtées ; le Palais des Sports de Treichville est accessible via les moyens de transport.

C'est dans la même veine que respectivement les enquêtés 1 ; 2 et 3 témoignent :

L'enquêté 1

*« Nous avons eu la chance d'avoir notre complexe en plein Treichville, au centre d'Abidjan. On peut avoir accès au Palais des Sports par tous les moyens : à pied, en voiture personnelle, en bus, en transport commun. Tout le monde peut solliciter les infrastructures. Elle est accessible à tous les niveaux et à toutes les bourses »*

Les enquêtés 2 et 3 sont du même avis

*« Le Palais des Sports est accessible par transport. Nous sommes entourés par deux boulevards ; le boulevard Giscard d'Estaing et le boulevard de Marseille. Pendant un regroupement de guides religieux musulmans, dès qu'ils indiquaient la gare de Bassam aux participants, ils arrivaient directement au Palais »*

Au sujet de l'accessibilité économique, sur les 323 personnes enquêtées, il ressort que 71 personnes sont tout à fait d'accord que les tarifs d'accès sont abordables pour tous les publics, 65 personnes sont d'accord que les tarifs d'accès sont abordables pour tous les publics, 129 personnes ont un avis neutre, 36 personnes ne sont pas d'accord que les tarifs d'accès soient abordables pour tous les publics alors que 22 personnes ne sont pas du tout d'accord que les tarifs d'accès soient abordables pour tous les publics. La majorité des enquêtées estiment que les tarifs d'accès au Palais des Sports sont abordables pour tous les utilisateurs. Sur ce sujet, l'enquêté 4 déclare : *« Le comité de gestion valide les grilles tarifaires en fonction des aspirations des populations. Il y a des tarifs qui sont appliqués aux fédérations sportives qui ne sont pas évidemment les mêmes tarifs appliqués aux particuliers. La marge est négligeable mais un peu plus élevés que ceux des fédérations sportives. On ne restreint pas le Palais aux seules fédérations sportives, c'est pourquoi, les tarifs appliqués sont abordables pour toutes les couches sociales ».*

Quant aux installations spécifiques pour les personnes en situation de handicap, on découvre que sur les 323 personnes enquêtées, 50 personnes estiment que des installations spécifiques existent pour les personnes en situation de handicap. 107 personnes affirment qu'il n'existe pas d'installations spécifiques pour les personnes en situation de handicap pendant que 166 personnes attestent ne pas savoir s'il existe des installations spécifiques pour les personnes en situation de handicap. La majorité des personnes enquêtées affirment ne pas savoir l'existence d'installations spécifiques pour les personnes en situation de handicap et une grande proportion trouve que ces installations spécifiques n'existent pas. A cet effet, l'enquêté 1 affirme : « *Le Palais des Sports de Treichville est une bâtisse construite il y a très longtemps. A ce moment l'accent n'a pas été mis sur les mesures d'accessibilité de personnes à mobilité réduite. Nous essayons de nous adapter aux nouvelles réglementations des infrastructures sportives relatives aux personnes à mobilité réduite. Il faut l'avouer Il est par exemple difficile à une personne en fauteuil roulant d'avoir accès à la rotonde à cause de l'architecture qui est très ancien, l'architecture qui ne les prend pas en charge comme dans les nouveaux stades construits comme le stade olympique Alassane Ouattara ; stade Felix Houphouët Boigny ; le stade de Bouaké ; le stade de Korhogo etc. qui s'adaptent à ces genres de personnes* ».

L'analyse de l'accessibilité du Palais des Sports de Treichville révèle un ensemble de points positifs et de défis, qui affectent l'utilisation et la satisfaction des utilisateurs.

La diversité des fréquences de visite montre que le Palais des Sports attire différents publics, des visiteurs occasionnels aux usagers réguliers, ce qui indique une attractivité générale de l'infrastructure.

Bien que l'accessibilité physique soit jugée acceptable par la majorité, il reste des lacunes importantes, notamment pour les personnes à mobilité réduite. L'absence d'ascenseurs et de rampes d'accès dans certaines zones limite l'accessibilité totale, et ces obstacles sont particulièrement notables pour des zones essentielles comme les gradins ou la rotonde.

La situation géographique du Palais des Sports de Treichville, situé au cœur d'Abidjan et bien desservi par des moyens de transport, est un atout majeur. Cette facilité d'accès par transport public et privé facilite la participation de différents groupes.

Une majorité des personnes enquêtées considère que les tarifs sont abordables, bien qu'il existe quelques désaccords. Les tarifs différenciés pour les fédérations et les particuliers semblent avoir permis de rendre les services accessibles pour diverses couches sociales, montrant un effort vers une accessibilité financière.

Le manque d'installations adaptées pour les personnes en situation de handicap constitue

un frein majeur à une accessibilité universelle. La plupart des personnes enquêtées ignorent l'existence d'installations spécifiques, et beaucoup affirment même qu'elles n'existent pas. Le témoignage selon lequel le bâtiment principal est ancien et difficile à adapter montre qu'il n'est pas conçu pour répondre aux normes d'accessibilité modernes.

Ces résultats peuvent être rapprochés de la théorie de l'inclusion sociale et de la « capability approach » d'Amartya Sen et Martha Nussbaum.

La « capability approach » met l'accent sur la nécessité de donner à chacun la possibilité de fonctionner dans des conditions de dignité et d'épanouissement, ce qui signifie que les infrastructures devraient être accessibles à tous, y compris les personnes en situation de handicap. Cette théorie prône un environnement qui offre des chances égales de participation en minimisant les obstacles.

« L'inclusion sociale » est également un cadre utile pour comprendre les résultats de cette étude, car elle se concentre sur l'importance d'aménager des espaces permettant à tous les groupes de participer activement à la vie sociale. Ici, même si le Palais des Sports se veut inclusif, le manque d'adaptation pour les personnes en situation de handicap entrave une participation pleinement équitable.

#### 5.2.2.1 : Interprétation du croisement du niveau de revenu mensuel avec l'accessibilité économique

Cette étude sur le croisement du niveau de revenu mensuel avec l'accessibilité économique. Les personnes enquêtées qui n'ont aucun revenu sont les plus nombreuses 192. Celles qui ont moins du SMIG (60 000frs) sont au nombre 43. Celles dont le revenu mensuel est compris entre 60 000 et 100 000frs sont au nombre de 41. Celles dont le revenu mensuel est entre 100 000 et 200 000 frs sont au nombre de 33 pendant que celles dont le revenu est supérieur à 200 000 frs sont au nombre de 15.

Les personnes enquêtées qui sont tout à fait d'accord que l'accessibilité économique est abordable sont au nombre de 71. Celles qui sont d'accord que l'accessibilité économique est abordable sont au nombre de 65. Celles qui ont exprimé un avis neutre sont au nombre de 129. Quant à celles qui ne sont pas d'accord que l'accessibilité économique est abordable sont au nombre 37. Enfin, celles qui ne sont pas du tout d'accord que l'accessibilité économique est abordable sont au nombre de 22.

Le test de chi<sup>2</sup> (p) est significatif au seuil de 6,5% avec une p-value de 6,5% entre le niveau de revenu mensuel des personnes enquêtées et l'accessibilité économique du Palais des Sports de

Treichville. Le niveau de significativité statistique est légèrement supérieur au seuil classique de 5 %.

L'interprétation de ces résultats s'apparente à la théorie du choix rationnel et à la théorie de l'accessibilité économique.

La théorie du choix rationnel stipule que les individus prennent des décisions en fonction d'une analyse coût-avantages pour maximiser leur utilité. Dans le cadre de cette étude, les personnes enquêtées semblent évaluer l'accessibilité économique du Palais des ports en fonction de leur niveau de revenu. Les résultats montrent que le niveau de revenu influence la perception de l'accessibilité économique : plus les revenus sont élevés, plus les personnes pourraient considérer l'accès comme abordable, tandis que les revenus plus bas peuvent entraîner des jugements plus critiques.

La théorie de l'accessibilité économique aborde la relation entre les ressources financières disponibles et la capacité à accéder à des biens ou services. En lien avec cette théorie, l'étude montre un lien statistiquement significatif entre le revenu mensuel des personnes enquêtées et leur perception de l'accessibilité économique du Palais des Sports. Ce lien indique que le revenu mensuel influence la capacité des individus à percevoir ou à accéder à ce type de service ou infrastructure.

### 5.2.3. Interprétation des barrières attitudinales et économiques à l'accessibilité et à l'inclusivité du Palais des Sports de Treichville.

L'étude nous présente les avis des 323 personnes enquêtées sur les attitudes discriminatoires au Palais des Sports. On voit que 58 personnes affirment avoir été victimes d'attitudes discriminatoires pendant que 265 personnes affirment n'avoir jamais été victimes d'attitudes discriminatoires. La majorité des personnes enquêtées attestent que le taux d'attitudes discriminatoires au Palais des Sports est négligeable. A ce sujet les responsables du Palais des Sports interrogés se prononcent :

L'enquêté 1 affirme :

*« Nous sommes une structure étatique. Le Palais des Sports appartient à tout le monde. Tout le monde est reçu à la même enseigne Nous ne faisons pas de catégorisation de personnes. Mais, il faut le dire tout le monde, n'a pas accès au Palais des Sport n'importe comment. Au niveau sécuritaire, nous ne permettons pas à tout le monde de venir quand il n'y a pas d'événement. Seulement les visites guidées sont autorisées après avis favorable de la Direction Générale ».*

Les enquêtés 2 et 3 ont des réponses similaires : *« Non, non, il n'y a pas de discriminations ici.*

*Toutes les catégories de personnes utilisent les installations du Palais des Sports. Les personnes menant diverses activités hors du Palais utilisent nos sanitaires sans en être empêchés ».*

L'enquête 4 soutient : *« Nous n'avons jamais eu échos d'attitudes discriminatoires. Tous nos visiteurs sont reçus et traités équitablement ».*

Quant aux avis des 323 personnes enquêtées sur l'accessibilité économique du Palais des Sports, il ressort que 71 personnes sont tout à fait d'accord que les tarifs d'accès sont abordables pour tous les publics. 65 personnes sont d'accord que les tarifs d'accès sont abordables pour tous les publics. 129 personnes ont un avis neutre. 36 personnes ne sont pas d'accord que les tarifs d'accès soient abordables pour tous les publics alors que 22 personnes ne sont pas du tout d'accord que les tarifs d'accès soient abordables pour tous les publics. La majorité des personnes enquêtées estiment que les tarifs d'accès appliqués au Palais des Sports est abordable pour tous. L'enquête 4, responsable de l'intendance donne des informations en ces termes : *« Le comité de gestion valide les grilles tarifaires en fonction des aspirations des populations. Il y a des tarifs qui sont appliqués aux fédérations sportives qui ne sont pas évidemment les mêmes tarifs appliqués aux particuliers. La marge est négligeable mais un peu plus élevés que ceux des fédérations sportives. On ne restreint pas le Palais aux seules fédérations sportives, c'est pourquoi, les tarifs appliqués sont abordables pour toutes les couches sociales ».*

Relativement aux obstacles rencontrés par les 323 personnes enquêtées. On découvre que 98 personnes rencontrent un problème d'accessibilité physique, 93 personnes estiment que les coûts sont trop élevés, 98 personnes jugent que les horaires ne sont pas adaptés, 185 personnes rencontrent un manque d'équipements adaptés pendant que 13 personnes invoquent d'autres obstacles. La majorité des personnes enquêtées rencontre des problèmes d'accessibilité physiques et ce n'est que la plus faible proportion qui mentionne le coût élevé des tarifs appliqués pendant qu'une proportion moyenne invoque les horaires non adaptés.

#### 5.2.4. Interprétation de l'inclusivité du Palais des Sports de Treichville.

L'inclusivité du Palais des Sports de Treichville et son influence sur la participation et la satisfaction des utilisateurs ont été mesurées par l'évaluation du niveau d'inclusivité, l'existence de programmes adaptés à tous les âges et niveaux de compétence, l'existence de formation adaptée, l'existence d'attitudes discriminatoires et l'existence de diversité des

programmes.

Au sujet de l'évaluation du niveau d'inclusivité du Palais des Sports. On découvre que sur les 323 personnes enquêtées, 196 personnes jugent le Palais des Sports inclusif, 45 personnes le jugent non inclusif pendant que 82 personnes estiment qu'il est parfois inclusif. La majorité des enquêtées trouvent que le Palais des Sports de Treichville est inclusif.

Concernant l'existence de programmes adaptés à tous les âges et niveaux de compétence, il ressort que 182 personnes affirment que les programmes sont adaptés à tous les âges et niveaux de compétence alors que 43 personnes pensent le contraire. 98 autres personnes, trouvent que les programmes sont parfois adaptés. La majorité des personnes enquêtées attestent que les programmes sont adaptés à tous les âges et niveaux de compétence.

Relativement à la formation du personnel pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, il ressort que 43 personnes sont tout à fait d'accord que le personnel du Palais est formé pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, 42 personnes sont d'accord que le personnel du Palais est formé pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, 160 personnes ont un avis neutre sur la formation du personnel.

Par contre, 50 personnes ne sont pas d'accord que le personnel du Palais est formé pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap et 29 personnes ne sont pas du tout d'accord que le personnel est formé pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap. La majorité des personnes enquêtées trouvent que le personnel du Palais n'est pas formé pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

Quant aux attitudes discriminatoires au Palais des Sports de Treichville, On voit que 58 personnes affirment avoir été victimes d'attitudes discriminatoires pendant que 265 personnes attestent n'avoir jamais été victimes d'attitudes discriminatoires. Le Palais des Sports enregistre un faible nombre d'attitudes discriminatoires.

Au sujet de la diversité des programmes, On voit que sur les 323 personnes enquêtées, 62 personnes jugent la diversité des programmes très bonne. 127 personnes jugent la diversité des programmes bonne, 113 personnes estiment que la diversité des programmes est moyenne : 12 personnes trouvent que la diversité des programmes est mauvaise alors que 9 personnes affirment que la diversité des programmes est très mauvaise.

Ces résultats montrent une évaluation globalement favorable de l'inclusivité du Palais des Sports de Treichville, avec des points forts mais aussi des domaines nécessitant des améliorations, notamment en ce qui concerne la formation du personnel pour mieux inclure les personnes en situation de handicap. La majorité des personnes enquêtées jugent le Palais des Sports inclusif, bien que certaines estiment que cette inclusivité est partielle. Cette perception

favorable indique que les efforts pour rendre le Palais des Sports accueillant pour divers publics sont globalement perçus positivement, même si des améliorations peuvent encore être faites.

L'accessibilité des programmes pour différents âges et niveaux de compétence est bien perçue, avec une majorité qui considère les programmes adaptés. Ce résultat montre une reconnaissance des efforts de diversification des offres sportives, ce qui pourrait contribuer à une participation accrue et à la satisfaction des utilisateurs.

La formation du personnel apparaît comme un point faible, avec une majorité neutre ou négative quant à la préparation du personnel à répondre aux besoins des personnes en situation de handicap. Ce point pourrait représenter un obstacle à l'inclusivité effective et un facteur de satisfaction moindre pour les personnes en situation de handicap.

Le faible niveau de comportement discriminatoire est un indicateur positif, suggérant que les utilisateurs se sentent généralement respectés. Ce point reflète l'engagement à maintenir un environnement non discriminatoire, même s'il est important de continuer ces efforts pour tous les groupes.

La diversité des programmes est bien perçue par la majorité des utilisateurs, ce qui est un autre indicateur positif en matière d'inclusivité et d'attractivité de l'offre.

#### 5.2.4.1. Interprétation du croisement de la situation de handicap avec le niveau d'inclusivité du Palais des Sports de Treichville.

L'étude relative au croisement entre la situation de handicap et le niveau d'inclusivité du Palais des Sports de Treichville présente sur 323 personnes enquêtées 307 qui ne sont pas en situation de handicap contre 16 personnes en situation de handicap. Sur les 323 personnes enquêtées, 196 jugent le niveau d'inclusivité acceptable. 82 personnes pensent que le Palais des Sports est parfois inclusif pendant que 45 personnes affirment que le Palais des Sports n'est pas inclusif. Le test de chi<sup>2</sup> de 8,20 est significatif à un seuil de 5%. En effet, le p-value de 1,7% (0,017) est inférieur à 5 %, ce qui permet de rejeter l'hypothèse nulle d'absence de relation entre la situation de handicap et le niveau d'inclusivité perçue. La relation est donc significative entre la situation de handicap des personnes enquêtées et le niveau d'inclusivité du Palais des Sports de Treichville.

Cette interprétation des résultats de cette étude peut être rapprochée de la théorie de la justice sociale et de l'inclusion sociale, notamment en ce qui concerne l'égalité des chances pour les personnes en situation de handicap. Cette théorie souligne l'importance de créer des environnements qui offrent à tous, indépendamment de leur situation, un accès équitable aux

services et aux opportunités, y compris dans le domaine du sport et des loisirs.

Le fait que le test  $\chi^2$  de 8,20 soit significatif avec une p-value de 1,7 % indique qu'il existe une relation non aléatoire entre la situation de handicap et le niveau perçu d'inclusivité au Palais des Sports de Treichville. Cela pourrait suggérer qu'il existe des barrières ou des obstacles particuliers qui empêchent les personnes en situation de handicap de percevoir ou de bénéficier du même niveau d'inclusivité que les autres.

L'étude semble ainsi s'inscrire dans une analyse critique des inégalités sociales, souvent discutées dans des théories comme celle de Bourdieu (inégalités d'accès aux structures sociales) ou encore la capability approach (l'approche par les capacités) d'Amartya Sen, qui souligne que les conditions matérielles et institutionnelles doivent être ajustées pour que les individus puissent pleinement exercer leurs droits et leurs libertés.

#### 5.2.5. Interprétation de l'avis des personnes enquêtées sur une éventuelle recommandation du Palais des Sports de Treichville à d'autres potentiels utilisateurs.

Cette étude sur la recommandation du Palais des Sports de Treichville à d'autres utilisateurs fait découvrir que sur 323 personnes enquêtées, 285 personnes sont disposées à recommander le Palais des Sports à d'autres utilisateurs. Alors que 38 personnes ne sont pas disposées à recommander le Palais des Sports à d'autres utilisateurs.

La majorité des personnes enquêtées jugent le Palais des Sports recommandable à d'autres utilisateurs. Ce chiffre suggère une satisfaction globale positive parmi les utilisateurs du Palais des Sports, indépendamment des éventuelles critiques ou des perceptions d'inclusivité mentionnées dans d'autres aspects de l'étude. Malgré ces défis potentiels en matière d'inclusivité pour les personnes en situation de handicap, la majorité des personnes enquêtées semblent trouver que le Palais remplit ses fonctions et offre une expérience suffisamment positive pour être recommandée à d'autres.

Par contre, le fait que 38 personnes ne soient pas disposées à recommander le Palais des Sports mérite également attention. Cette minorité pourrait représenter les individus qui perçoivent des lacunes dans les services offerts, que ce soit en termes d'infrastructure, d'inclusivité, ou de la qualité générale de l'expérience. Il pourrait être intéressant d'examiner si cette proportion de personnes non disposées à recommander le Palais des Sports est plus élevée parmi les personnes en situation de handicap, étant donné les problèmes d'inclusivité soulignés dans d'autres sections de notre étude.

## CHAPITRES VI : DISCUSSION DES RÉSULTATS

### 6-1- CONFRONTATION DES RÉSULTATS

La discussion autour des résultats obtenus se structure en plusieurs axes qui reprennent les principaux thèmes d'analyse : les données sociodémographiques, l'accessibilité physique et économique, l'inclusivité des personnes en situation de handicap, et les barrières attitudinales. Ces points de discussion permettent d'ancrer les statistiques dans des perspectives théoriques et pratiques, et de réfléchir aux implications des résultats pour le développement du Palais des Sports de Treichville.

#### 6.1.1. Données sociodémographiques et participation sportive

Les données sociodémographiques montrent que les personnes enquêtées sont majoritairement des jeunes adultes, ce qui correspond à la tranche d'âge où l'activité sportive et les loisirs sont les plus prisés. Ce profil démographique reflète également l'intérêt croissant des jeunes pour les activités sportives en milieu urbain. Ces résultats sont corroborés par (Bourdieu,1979). En effet, il analyse la manière dont les pratiques culturelles et sportives sont influencées par les structures sociales. Il introduit les concepts *d'habitus*, de *capital* culturel et de champ pour expliquer comment les inégalités sociales se reflètent dans l'accès au sport. Il soutient que le sport n'est pas neutre, mais qu'il est façonné par les rapports de classe.

La distribution par sexe montre une légère prédominance masculine, une tendance que l'on observe souvent dans les milieux sportifs, bien que la participation féminine ait fortement augmenté ces dernières années (selon « Chasing Equity » de la women's Sports Foundation, la parité presque atteinte aux Jeux de Tokyo en 2020 avec 48% d'athlètes féminines contre 9% en 1900). Ce profil est important pour orienter les politiques des diversifications de l'offre du Palais des Sports, en intégrant des programmes qui répondent à des attentes variées en fonction de l'âge et du sexe des utilisateurs.

#### 6.1.2. Accessibilité physique et économique

L'accessibilité est un enjeu crucial pour les infrastructures sportives. Les résultats montrent une accessibilité physique jugée moyenne par la majorité des personnes enquêtées, ce qui indique des marges de progrès pour répondre aux standards modernes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. (Lefebvre,1974) corrobore ces résultats. Ce dernier explore comment l'espace est un produit social influencé par le pouvoir et les pratiques quotidiennes. Son approche permet d'analyser comment les infrastructures sportives, comme le Palais des Sports

de Treichville, sont conçues et utilisées en fonction des rapports sociaux, de l'inclusivité et de l'accessibilité.

En dépit d'une localisation centrale et d'un accès facilité par divers moyens de transport, certaines zones, comme la rotonde et les gradins, ne sont pas accessibles aux personnes en fauteuil roulant, ce qui limite l'inclusivité. Les efforts pour améliorer l'accessibilité physique comme l'ajout de rampes et d'ascenseurs, sont essentiels pour promouvoir une utilisation équitable des installations

Concernant l'accessibilité économique, bien qu'une majorité des usagers jugent les tarifs abordables, une proportion importante exprime une insatisfaction, ce qui pourrait représenter une barrière économique. En effet, l'absence de revenus ou les revenus modestes (moins de 60000F CFA pour près de 13% des personnes enquêtées) révèlent une potentielle exclusion des couches sociales les moins favorisées, malgré des efforts pour ajuster les tarifs aux fédérations et aux particuliers. Ce point met en évidence la nécessité de politiques tarifaires adaptées qui favorisent une plus grande accessibilité économique. Ces résultats sont corroborés par (Poirier,2000). En effet, dans ses travaux sur l'anthropologie historique, Poirier met en avant la relation entre les structures sociales et les pratiques culturelles, y compris le sport. Il s'intéresse à la transmission des traditions et aux évolutions sociétales, ce qui peut être pertinent pour comprendre comment les infrastructures sportives évoluent en fonction des contextes sociaux et historiques.

### 6.1.3. Inclusivité des personnes en situation de handicap

L'inclusivité des personnes en situation de handicap est un axe central pour favoriser l'accès égalitaire aux infrastructures. Les statistiques révèlent que 95% des personnes enquêtées ne sont pas en situation de handicap, mais les réponses des responsables du Palais indiquent que l'infrastructure actuelle n'est pas complètement inclusive pour les personnes à mobilité réduite. En effet, les personnes enquêtées ont exprimé des avis mitigés sur la présence d'installation spécifiques, et certains espaces ne sont pas accessibles en fauteuil roulant. Dans cette perspective, une politique d'inclusivité renforcée et des infrastructures modernisées seraient essentielles pour assurer une expérience équitable à tous les usagers. (Elias & Dunning, (1986) corroborent ces résultats. Ils expliquent le rôle du sport dans la régulation des comportements et la civilisation des mœurs. Ils montrent comment le sport structure les relations sociales et contribue à l'intégration, mais aussi à l'exclusion de certains groupes selon les normes établies.

#### 6.1.4. Barrières attitudinales et diversité des programmes

Les résultats montrent également des perceptions positives quant à l'accueil des utilisateurs au Palais des Sports de Treichville, avec peu de rapports de discrimination ou d'attitudes négatives à l'égard des personnes en situation de handicap. Cette attitude ouverte est un atout pour le Palais des Sports, mais il reste pertinent de sensibiliser davantage le personnel à l'inclusivité et d'adapter les installations. Par ailleurs, la diversité des programmes est un facteur d'attraction important pour maintenir et élargir la fréquentation du Palais. Actuellement, les programmes sont proposés par des promoteurs externes, mais la Direction pourrait développer une offre propre pour répondre aux besoins de toutes les couches sociales y compris des activités adaptées aux personnes en situation de handicap. (Feixa,1999), corrobore ces résultats. Il s'intéresse aux cultures juvéniles et à la manière dont les jeunes s'approprient les espaces publics et sportifs. Son travail permet d'analyser comment les jeunes en Cote d'Ivoire interagissent avec les infrastructures sportives et les barrières qu'ils rencontrent en matière d'accès.

### **6-2- IMPORTANCE DES RÉSULTATS, LA QUESTION DE LEUR GÉNÉRALISATION ET DE LEURS LIMITES.**

L'importance des résultats obtenus réside dans leur capacité à orienter la gestion et le développement du Palais des Sports de Treichville pour le rendre plus inclusif, accessible, et adapté aux besoins d'une population variée. Les insights fournis sur les données sociodémographiques, les barrières économiques et physiques, et les aspects liés à l'inclusivité et à l'attitude des utilisateurs permettent d'identifier des points d'amélioration précis. Par exemple, la faible accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et les limites dans la diversification des programmes révèlent des faiblesses auxquelles il pourrait être stratégique de remédier pour maximiser la fréquentation et l'engagement des populations.

En outre, ces résultats mettent en lumière des aspects cruciaux des infrastructures sportives en milieu urbain. Ils confirment que l'accessibilité (tant physique qu'économique) et l'inclusivité sont des éléments déterminants pour une fréquentation large et régulière, et pour l'appropriation de l'espace par des publics variés. L'importance de ces éléments est d'autant plus significative dans un contexte où les installations sportives peuvent contribuer à l'inclusion sociale, à la cohésion communautaire et à l'amélioration du bien-être général de la population comme le corroborent (Bourdieu,1979 ; Poirier,2000)

D'autre part, ces résultats soulignent le potentiel du Palais des Sports de Treichville pour devenir un lieu exemplaire d'inclusivité et d'accessibilité. En effet, si les actions préconisées

pour remédier aux faiblesses actuelles sont mises en œuvre, le Palais des Sports pourrait constituer un modèle pour d'autres infrastructures sportives, tant au niveau national qu'international.

Toutefois, la question de la généralisation de ces résultats au-delà du Palais des Sports de Treichville mérite d'être posée. Les données collectées sont spécifiques à cette infrastructure, et les besoins et perceptions des utilisateurs peuvent différer dans d'autres contextes urbains, ruraux ou socio-économiques. Par exemple, dans des zones moins urbanisées, les priorités des utilisateurs pourraient se concentrer davantage sur la proximité géographique et les coûts réduits plutôt que sur la diversité des programmes. En outre, la composition démographique des utilisateurs pourrait varier en fonction des régions, influençant ainsi les préférences et besoins en termes d'activités sportives et d'infrastructures.

Par conséquent, la portée de ces résultats pourrait être limitée s'ils étaient appliqués directement à d'autres infrastructures sans prendre en compte les spécificités locales. La généralisation des conclusions nécessiterait des études supplémentaires dans d'autres environnements pour valider si les facteurs identifiés (accessibilité, inclusivité, diversité des programmes) sont également pertinents ailleurs.

### **6-3- SUGGESTIONS.**

Au terme de cette étude, plusieurs suggestions sont formulées pour améliorer l'accessibilité, l'inclusivité, et l'attractivité du Palais des Sports de Treichville. Ces recommandations se concentrent sur la réduction des barrières sociodémographiques, économiques, et attitudinales pour garantir un accès équitable aux infrastructures sportives et encourager une fréquentation plus large.

#### **6.3.1. Relativement à l'amélioration de l'accessibilité physique :**

Nous suggérons à l'Office National des Sports (ONS) d'adapter les infrastructures pour les personnes à mobilité réduite. Cela revient concrètement à :

- Installer des rampes, des ascenseurs, des sièges et des toilettes adaptés aux besoins spécifiques.

De plus, des indications claires et adaptées devraient être mises en place pour faciliter l'orientation des personnes en situation de handicap.

- Aussi améliorer la signalisation et les informations sur les installations à travers des panneaux d'orientation et des informations visuelles accessibles (par exemple, en braille) pourraient faciliter la navigation dans l'infrastructure.

Pour y parvenir, l'ONS pourrait s'appuyer sur les expériences Canadiennes et Japonaises. En effet, à Toronto, Canada. Le centre sportif « Pan Am Sports Centre » a été conçu pour être accessible à tous, y compris les personnes à mobilité réduite, avec des rampes, des ascenseurs et des vestiaires adaptés. Le centre accueille des événements pour athlètes en situation de handicap et dispose de panneaux de signalisation en braille, ce qui le rend accessible pour les personnes malvoyantes.

Source : « *Toronto Accessibility Design Guidelines* »

Par ailleurs à Tokyo, Japon : en préparation pour les jeux Olympiques et Paralympiques de 2020, Tokyo a rénové de nombreux espaces sportifs pour les rendre accessibles. Les infrastructures incluent des entrées sans obstacles, des rampes, et des sièges réservés. Des panneaux explicatifs et des parcours accessibles ont été installés pour améliorer l'expérience des visiteurs en situation de handicap.

Source : *Rapports et études de l'Agence japonaise des sports et du Comité d'organisation des Jeux Olympiques de Tokyo.*

### 6.3.2. Relativement à la réduction des barrières économiques

Nous suggérons au comité de gestion du Palais des Sports de :

- Mettre en place des tarifs réduits ou des subventions. En effet, des tarifs préférentiels pour les jeunes, les familles nombreuses, les personnes à faible revenu, et les étudiants pourraient encourager une plus grande fréquentation.

- Offrir des services gratuits périodiquement. Ainsi des journées portes ouvertes ou des sessions gratuites mensuelles pour certaines activités permettraient aux personnes de découvrir le Palais des Sports sans contrainte financière.

A ce sujet, les exemples Américains et Français peuvent orienter le comité de gestion. En effet, aux Etats-Unis, la ville de New York propose des tarifs réduits pour l'accès aux piscines et aux centres sportifs municipaux, avec des tarifs très bas pour les jeunes, les seniors et les personnes à faibles revenus. Le programme « Shape Up NYC » offre des cours gratuits de fitness dans divers quartiers, ce qui rend l'activité physique plus accessible aux communautés défavorisées : De même qu'en France, Paris, dans le cadre de son programme « Sport Pour Tous » organise

des journées portes ouvertes et des sessions sportives gratuites dans des installations municipales, afin de rendre l'activité physique accessible pour tous, en particulier pour ceux ayant des contraintes financières.

Source : *Sport England (2021) Uniting the Movement. Our 10- years Vision to Transform Lives and Communities, Through sport and physical activity.*

<https://www.sportengland.org>

### 6.3. 3. Renforcement de la sensibilisation et de la communication

Nous recommandons à la Direction du Palais des Sports de :

- Promouvoir l'inclusivité et la diversité par des campagnes de sensibilisation. Cela revient à organiser des campagnes sur l'inclusivité et les bienfaits de l'activité physique accessible à tous pourrait modifier les perceptions et attitudes de certains usagers.
- Communiquer activement sur les adaptations et les programmes disponibles en diffusant des informations via les réseaux sociaux, les écoles, et les associations locales permettrait de toucher une plus large audience, en particulier les populations sous-représentées.

Les exemples Espagnoles et Allemands peuvent être suivis par la Direction du Palais des Sports.

. Pour promouvoir l'inclusivité, Barcelone a lancé des campagnes de sensibilisation auprès de ses citoyens pour encourager la pratique du sport pour tous. La ville met en avant les bénéfices de l'inclusivité et de l'accès aux installations sportives pour les personnes de tous horizons, et utilise les médias sociaux pour toucher un large public.

De même, en Allemagne, la ville de Berlin a développé une campagne active de promotion de l'inclusivité dans les installations sportives municipales distribuant des brochures et affiches multilingues et en menant des campagnes sur les réseaux pour encourager les personnes issues de minorités ethniques et culturelles à rejoindre des clubs sportifs.

Source : *Evaluationframework (Sport England), Evaluation and Learning.*

<https://www.sportengland.org>

### 6.3.4. Amélioration de l'expérience utilisateur et de la sécurité

Nous recommandons à la Direction du Palais des Sports de :

- Renforcer la sécurité dans et autour des installations en assurant une surveillance adéquate surtout pour les jeunes et les seniors, afin de créer un environnement sûr pour tous les utilisateurs
- Former le personnel à l'accueil des publics variés. Le personnel pourrait recevoir une

formation sur l'accueil des personnes avec des besoins spécifiques, pour garantir une prise en charge inclusive et bienveillante. L'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) pourrait être mis à contribution pour l'atteinte de cet objectif.

La Direction du Palais des Sports pourrait se servir des exemples d'Amsterdam ; au Pays-Bas et de Copenhague, au Danemark.

En effet, la ville d'Amsterdam a mis en place un programme de formation pour le personnel des installations sportives, les sensibilisant à l'accueil des personnes ayant des besoins spécifiques et à la prise en charge des situations d'urgence. Cette formation permet d'assurer que les visiteurs se sentent accueillis et en sécurité dans les installations sportives.

Aussi, au Danemark, la ville Copenhague a renforcé la sécurité dans et autour des installations sportives en installant des caméras, en employant du personnel formé, et en mettant en place des programmes d'information sur la sécurité. Cela a permis de créer un environnement sécurisé pour les familles et les jeunes enfants.

Source : *Evaluationframework (Sport England), Evaluation and Learning.*

<https://www.sportengland.org>

#### 6.3.5. Evaluation continue et ajustement des politiques

Nous recommandons à la Direction du Palais des Sports de :

- Instaurer des évaluations régulières en mettant en place des enquêtes de satisfaction et des études d'impact pour évaluer l'efficacité des changements et identifier de nouvelles opportunités d'amélioration.
- Engager la communauté dans les décisions d'amélioration en incluant les utilisateurs dans le processus de prise de décision à travers des réunions ou des groupes de consultation. Cela permettrait de recueillir des suggestions pertinentes et d'adapter les initiatives aux attentes réelles.

Les cas de Vancouver au Canada et de Helsinki, en Finlande peuvent orienter la Direction du Palais des Sports.

La ville de Vancouver au Canada réalise régulièrement des sondages et des études d'impact pour évaluer la satisfaction des usagers de ses installations sportives et ajuster ses politiques en fonction des besoins exprimés. Des groupes de consultation communautaires sont également organisés pour impliquer les résidents dans les décisions d'amélioration des infrastructures.

En outre, Helsinki, la capitale finlandaise sollicite les retours des citoyens sur ses infrastructures sportives via des plateformes en ligne. Ces retours sont analysés pour ajuster les offres et les services en fonction des attentes et besoins des résidents, garantissant ainsi une amélioration

continue de l'inclusivité et de l'accessibilité.

Source : : *Sport england (2021) Uniting the Movement. Our 10- years Vision to Transform Lives and Communities, Through sport and physical activity.*

<https://www.sportengland.org>

## CONCLUSION

Cette étude a permis d'examiner en profondeur les défis liés à l'accessibilité et à l'inclusivité des infrastructures sportives en Côte d'Ivoire, en prenant le Palais des Sports de Treichville comme cas d'étude. En partant du constat que ces infrastructures sont censées être des espaces ouverts à tous, notre analyse a mis en lumière des inégalités d'accès, influencées par des barrières physiques, économiques et socioculturelles.

L'étude a confirmé que l'aménagement physique du Palais des Sports présente des lacunes en matière d'accessibilité, notamment pour les personnes en situation de handicap. Les coûts d'accès et les horaires d'ouverture constituent également des freins pour certaines couches de la population, en particulier les personnes à faible revenu. De plus, la diversité des usages et des perceptions des infrastructures sportives révèle des disparités qui influencent l'inclusivité et la fréquentation de ces espaces.

Ces constats confirment nos hypothèses initiales et soulignent la nécessité d'actions concrètes pour améliorer l'accessibilité et l'inclusivité du Palais des Sports de Treichville. Parmi les solutions envisageables, nous préconisons des améliorations structurelles adaptées aux personnes à mobilité réduite, une politique tarifaire plus inclusive, ainsi que des campagnes de sensibilisation visant à promouvoir une culture d'égalité d'accès au sport.

Enfin, cette étude met en évidence l'importance d'un engagement institutionnel fort pour transformer le Palais des Sports en un modèle d'infrastructure inclusive en Côte d'Ivoire. Les recommandations formulées, inspirées d'exemples internationaux, visent à faire de cet espace un lieu exemplaire en matière de cohésion sociale et d'accès équitable aux infrastructures sportives. A terme, ces améliorations contribueraient non seulement à une meilleure utilisation des infrastructures existantes, mais aussi à la promotion d'un sport accessible à tous, favorisant ainsi le développement social et l'inclusion à travers le sport.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIES

→ Kitchin & Law. (2001). The social-spatial construction of (in)accessible public toilets. *Urban Studies*,38(2)287-298.

« *International charter of physical Education, Physical Activity and Sport* »

→ Atchison (2009) dans *Sport and Gender Identities : Masculinities, Feminities and Sexualities*.Routledge

→ Bailey et Dismore (2004) *Sport in the Community : The role of sport in promoting social inclusion*

→ Bayley. (2005). *Access and inclusion : The role of design in making sports facilities accessible* *International Journal of Sport Management and Marketing* 7(4)303-317

→ Beacom, A. French, S. Kendall ; and Cardenas, A. (2016). Disability sport in Latin America : *Challenges, opportunities and impacts*. *Sport in Society*,19(6),847-859

→ Bourdieu. (1979). *La distinction : Critique sociale du jugement*. Editions de Minuit.

→ Bourdieu. (1984). *Distinction : A Social Critique of the Judgement of Taste*.Harvard University Press.

→ Chalip, Green et Hill (2003). Effects of sport event media on destination image and intention to visit. *Journal of sport Management*,17(3),214-234

→ Chatziefstatathiou et Henry (2012) dans *Discourses of Olympism : From the Sorbonne 1894 to London 2012*.Palgrave Macmillan

→ Coatter (2007) dans *A Wilder social role for sport : Who's keeping the score ?* Routledge.

Conen, D.A., & McKenzie, T.L. (2007). *Neighborhood Influences on Physical Activity in Children : The Role of Neighborhood Factors*. American Journal of Public Health, 97(3), 509-514.

Coubertin, Pierre (1934) *Olympic memoirs*. International Olympic Committee.

Darcy (2010). Inclusive sport : The need for a Framework to assess the accessibility of sporting facilities for people with disabilities. *Disability & Society*, 25(3) ,331-343.

Darcy et Dowse (2013) dans *In search of a level playing field : The constraints and benefits of sport participation for people with intellectual disability*. *Disability & Society*, 28(2), 393-407

Darcy et Dowse (2013), *In search of a level playing field : The constraints and benefits of sport participation for people with intellectual disability*

Elias, N., & Dunning, E. (1986) *Quest for excitement : Sport and Leisure in the civilizing process* Blackwell.

Feixa, C. (1999). *La generación posmoderna : Jovenes en la era de la globalizacion*. Fundacion German Sanchez Ruipérez

→ GBANE Fétigué Karamoko Djara (2021). *Mode de Gestion des infrastructures sportives et accessibilité de la population aux infrastructures sportives pour la pratique du sport en milieu urbain : cas de la commune de Marcory, INJS*

→ Gaffney (2010) dans *Mega-events and socio-spatial Dynamics in Rio de Janeiro, 1919-2016*. *Journal of Latin American Geography*, 9(1), 7-29

Grawitz, M. (1986), *Méthodes des sciences sociales*, Ed 7 Dalloz

Grawitz, M. (2004). *Méthodes des sciences sociales*. Ed Dalloz

Grix, J., & Houlihan, B. (2014). *Sports Mega-Events as Part of a Nation's Soft Power Strategy The Cases of Germany (2006) and the UK (2012)*. *The British journal of Politics and International Relations*, 16(4), 572-596.

Guilford Press (2017).

Guttmann, Allen, from *Ritual to Record : the nature of Modern Sports*. New York : Columbia University Press, (1978)

Henry et al. (2013). *Accessibility and inclusivity in sport infrastructure : A study of policy and practice*. *International Journal of sport policy and politics*, 5(2), 123-140

Hobbes, Thomas. *Léviathan*. (1651).

Howe, P.D. (2008) *The Cultural Politics of the Paralympic Movement : Through an Anthropological Lens*. Routledge.

Hoyle & Nicholson (2011) dans *Sport and social Capital*. Elsevier

Kidd. (2013). *Critical Support for Sport : The process of Sport Development*. Routledge.

Lévy-Strauss, H. (1974). *La production de l'espace*. Anthropos.

Markula, P. Pringle. (2006). *Foucault, Sport and Exercise : Power, Knowledge and Transforming the Self*. Routledge

Mannot. (2005). *The Status Syndrome : How Social Standing Affects Our Health and Longevity*. Henry Holt and Company

Max Weber (1978) *Economy and society : An outline of interpretive sociology*. University of California Press.

Michel Olivier (1990), *De l'expertise civile et des experts* ; Ed Berger-Levrault. Paris

Misener & Mason (2006) dans *Creating Community networks : Can sporting events offer meaningful sources of social capital ? Managing Leisure*, 11(1), 39-56.

→ Misener & Mason, (2006). *Creating Community networks : Can sporting events offer meaningful sources of social capital ?* *Managing Leisure*,11(1),39-56.

-

→ N'da (2015). *Recherche et Méthodologie en Sciences Sociales et Humaines*, Ed. L'Harmattan, Paris

→ Romer, A. (2000). *L'urbanisme et accessibilité : Enjeux et perspectives*. Presses de l'Université de Québec.

→ Poynter, Viehoff & Li (2015) dans *The London Olympics and Urban Development : Mega-Event City*. Routledge

→ Quivy et Campenhoudt (2011)., *Manuel de recherche en sciences sociales*. Ed Dunod

→ Ryan, Richard M., and Deci, Edward L. *Self-Determination Theory : Basic Psychological Needs in Motivation, Development, and Wellness*.

→ Snyder, Valérie A, Crooks et Turner (2011). *The role of design in enhancing the accessibility of sports stadium for people with disabilities*. *Journal of Architecture and planning Research*,28(3), 225-237.

→ Toma et Gettinger (2019). *Sport and ageing : A comparative study of accessibility and participation*. *International Journal of Sport Policy and Politics*,11(2),213-229

→ UNESCO (2015). *Publie Quality Physical Education (QPE) : Guidelines for Policy-Makers*. UNESCO Publishing

-

→ UNESCO « *Sport for Development and Peace* »

→ van Rheenen, D.A. (2012) dans *Exclusionary Practices in the Sport for Development Field : Gender, Religion, and Race*. *Social Inclusion*,5(2),53-64

→ wacquant. (2004). *Body & Soul : Notebooks of an Apprentice Boxer*. Oxford University Press.

WHO (2010) *Global Recommendations on Physical Activity for Health*

Wolf et Hums (2011). *Accessibility of college sports Facilities : Compliance with the Americans with Disabilities ; Act. Journal of sport Management, 25(5), 435-450*

## **WEBOGRAPHIE**

<https://activelives.sportengland.org>

<https://evaluationframework.sportengland.org>

[https://www/Istockphoto.com](https://www.Istockphoto.com)

# ANNEXES

Annexe 1 :

***RGPH-2021 RESULTATS GLOBAUX DU DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN***

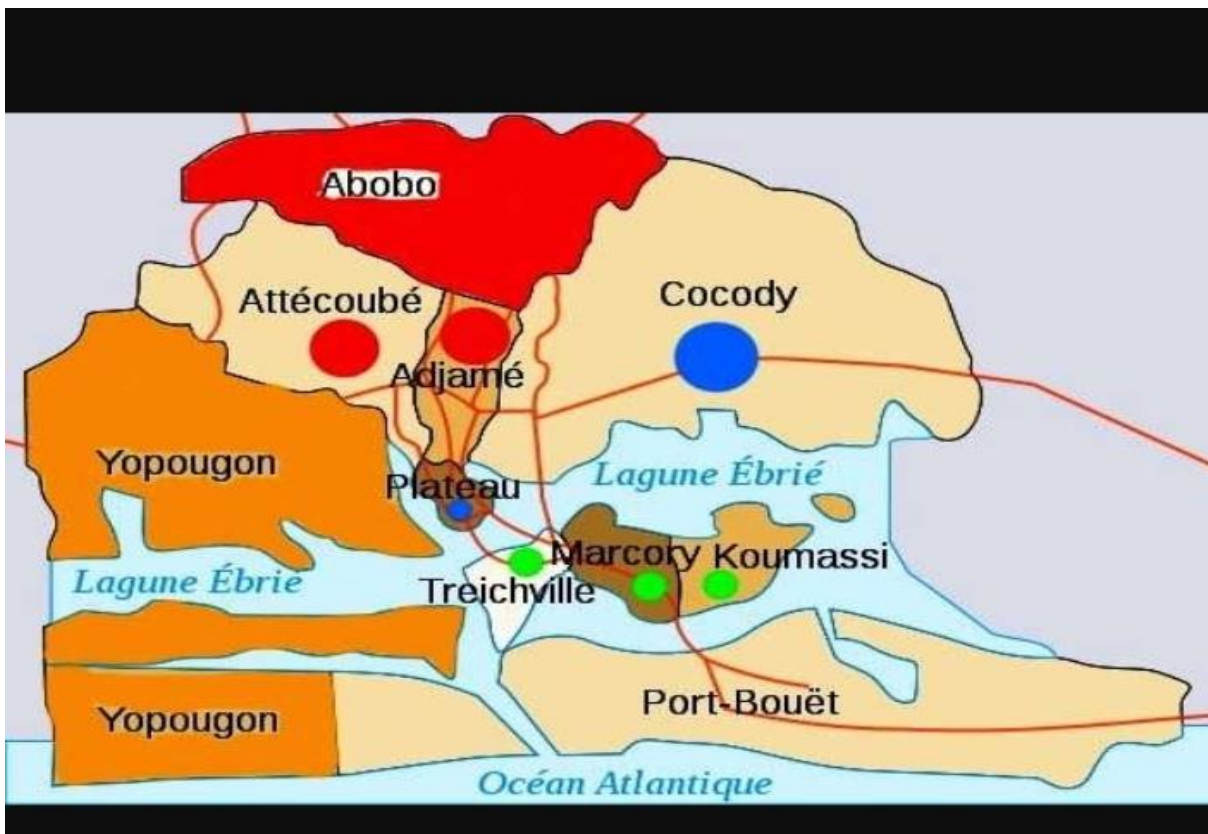
		RESULTATS RGPH 2021		
DEPARTEMENT	SOUS PREFECTURE OU COMMUNE	POPULATION RECENSEE AU 14 DECEMBRE 2021		
Nom	Nom	HOMMES	FEMMES	TOTAL
ABIDJAN	ABOBO	680 422	659 661	1 340 083
	ADJAME	180 917	159 974	340 892
	ATTECOUBE	163 989	149 146	313 135
	COCODY	330 016	362 566	692 583
	KOUMASSI	209 098	203 184	412 282
	MARCORY	110 458	103 603	214 061
	PLATEAU	3 635	3 551	7 186
	PORT-BOUET	321 726	297 070	618 795
	<b>TREICHVILLE</b>	<b>55 910</b>	<b>50 642</b>	<b>106 552</b>
	YOPOUGON	795 443	775 622	1 571 065
<b>TOTAL-VILLE ABIDJAN</b>	<b>ABIDJAN</b>	<b>2 851 614</b>	<b>2 765 020</b>	<b>5 616 633</b>
ABIDJAN	ANYAMA	200 517	189 076	389 592
	BINGERVILLE	101 397	103 259	204 656
	BROFODOUME	10 623	9 734	20 357
	SONGON	46 833	42 945	89 778

TOTAL	S/P		359 369	345 014	704 384
ABIDJAN					
DISTRICT AUTONOME ABIDJAN			3 210 983	3 110 034	6 321 017

Source : Ministère du Plan et du Développement. (Institut National de la Statistique)

*Annexe 2 : Carte des routes des communes d'Abidjan*

Source : Wikimedia Commons, 2021



*Annexe 3 : Quelques activités du Palais des Sports de Treichville en image!*

Photographies 1 et 2 : Images de compétitions de Basketball au Palais des Sports de Treichville.



Source : [Google.com/https://www/Istockphoto/com](https://www/Istockphoto/com)

Photographie 3 : Image de journée portes ouvertes au Palais des Sports de Treichville.



Source : [Google.com/https://www/Istockphoto/com](https://www/Istockphoto/com)

Photographie 4 : Image de spectateurs au Palais des Sports



Source : Google.com/https://www/Istockphoto/com



Photographie 5 : Activité communautaire au Palais des Sports de Treichville

Source : Google.com/https://www/Istockphoto/com



Source : [Google.com/https://www/Istockphoto.com](https://www.Istockphoto.com)

Photographie 6 : Compétition de lutte au Palais des Sports de Treichville.

Photographie 7 : Gala de boxe au Palais des Sports de Treichville



Source : [Google.com/https://www/Istockphoto.com](https://www.Istockphoto.com)



Photographie 8 : Image d'activité citoyenne au Palais des Sports de Treichville

Source : [Google.com/https://www/Istockphoto.com](https://www.Istockphoto.com)

Photographies 9 et 10 : Images d'activités culturelles au Palais des Sports de Treichville.



Source : [Google.com/https://www/Istockphoto.com](https://www.Istockphoto.com)

## ANNEXE 4: Enquete sur l'accessibilité et l'inclusivité du Palais des Sports de Treichville

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2024 - INJS

*Bonjour. Je suis M.SAKO Ali étudiant en Conseillat d'Education Physique et Sportive à l'INJS. Nous menons une enquete dans le cadre de notre mémoire professionnel portant sur l'analyse de l'accessibilité et de l'inclusivité du Palais des Sports de Treichville. Vos reponses nous aideront à mieux mener cette étude. Nous vous assurons que vos informations resteront confidentielles.*

### INFORMATIONS DEMOGRAPHIQUES

#### Obligatoire

**1. AGE - Quelle est votre tranche d'age?**

- 1. Moins de 18ans
- 2. 18-30 ans
- 3. 31-45 ans
- 4. 46-60 ans
- 5. Plus de 60 ans

Obligatoire

**2. SEXE - Sexe**

- 1. Masculin
- 2. Féminin

Obligatoire

**3. SITUATION DE HANDICAP - Etes-vous en situation de handicap?**

- 1. Oui
- 2. Non

Obligatoire

**4. NIVEAU D'ETUDE - Quel est votre niveau d'étude**

- 1. Aucun niveau
- 2. Primaire
- 3. Secondaire
- 4. Supérieur

Obligatoire

**5. OCCUPATION - Quel est votre statut?**

- 1. Athlète professionnel
- 2. Pratiquant amateur
- 3. Entraîneur
- 4. Spectateur
- 5. AUTRE, précisez

Obligatoire

**6. OCCUPATI  
ON\_AUTRE - Si  
'AUTRE, pr  
écisez', précisez :**

**7. NIVEAU DE REVENU MENSUEL -  
Quelle est votre tranche de revenu  
mensuel**

- 1. Aucun
- 2. Moins de 60000
- 3. 60000-100000
- 4. 100001-200000
- 5. Plus de 200000

Obligatoire

**UTILISATION ET ACCESSIBILITE DU PALAIS DES SPORTS DE TREICHVILLE**

**8. FREQUENCE D'UTILISATION - A quelle fréquence utilisez-vous les infrastructures sportives du Palais des Sports de Treichville?**

- 1. Jamais
- 2. Rarement (moins d'une fois par mois)
- 3. Parfois (1-3 fois par mois)
- 4. Souvent (1-2 fois par semaine)
- 5. Très souvent (Plus de 2 fois par semaine)

*Obligatoire*

**9. EVALUATION DE L'ACCESSIBILITE - Comment évaluez-vous l'accessibilité physique du Palais des Sports de Treichville (rampes, ascenseur, panneaux d'indication, toilettes adaptées...)?**

- 1. Très bonne       2. Bonne
- 3. Moyenne         4. Mauvaise
- 5. Très mauvaise

*Obligatoire*

**10. ACCESSIBILITE PAR TRANSPORT COMMUN - Les infrastructures sportives sont-elles facilement accessibles en transport en commun?**

- 1. Oui    2. Non    3. Parfois

*Obligatoire*

**11. ACCESSIBILITE ECONOMIQUE - Les tarifs d'accès aux infrastructures sportives du Palais des Sports sont-ils abordables pour tous les publics:**

- 1. Tout à fait d'accord
- 2. D'accord
- 3. Neutre
- 4. Pas d'accord
- 5. Pas du tout d'accord

*obligatoire*

**12. INSTALLATIONS SPECIFIQUES - Y a-t-il des installations spécifiques pour les personnes en situation de handicap?**

- 1. Oui    2. Non    3. Je ne sais pas

*Obligatoire*

**L'INCLUSIVITE DU PALAIS DES SPORTS DE TREICHVILLE**

**13. NIVEAU D'INCLUSIVITE - Pensez-vous que le Palais des Sports de Treichville est inclusif pour toutes les catégories sociales?**

- 1. Oui    2. Non    3. Parfois

*Obligatoire*

**14. PROGRAMMES ADAPTES - Les activités sportives proposées sont-elles adaptées à tous les âges et niveaux de compétence?**

- 1. Oui    2. Non    3. Parfois

*Obligatoire*

**15. FORMATION ADAPTEE - Le personnel du Palais des Sports de Treichville est formé pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap:**

- 1. Tout à fait d'accord
- 2. D'accord
- 3. Neutre
- 4. Pas d'accord
- 5. Pas du tout d'accord

*obligatoire*

## ANNEXE 5 :Guide d'entretien structuré avec des responsables du Palais des Sports de Treichville

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2024 - INJS

Bonjour.

Je suis M.SAKO Ali, étudiant en Conseilat d'Education Physique et Sportive à l'INJS. Nous menons une enquête dans le cadre de notre mémoire professionnel. Nous vous assurons que vos réponses resteront confidentielles. Nous sollicitons votre accord pour l'enregistrement de cet entretien qui durera 30mns

### INFORMATIONS GENERALES

#### 1. INFORMATIONS

DEMOGRAPHIQUES - Pouvez-vous vous présenter et décrire votre rôle au sein du Palais des Sports

### ACCESSIBILITE DU PALAIS DES SPORTS DE TREICHVILLE

#### 2. ACCESSIBILITE PHYSIQUE -

Comment évaluez-vous l'accessibilité physique des infrastructures sportives pour les visiteurs? Pouvez-vous donner des exemples spécifiques de ce qui fonctionne bien et de ce qui pourrait être amélioré?

#### 3. MESURES D'INCLUSIVITE -

Quelles mesures ont été prises pour faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap? Y-a-t-il des rampes; des ascenseurs, des toilettes adaptées, des indications signalétiques?

#### 4. MOYEN DE TRANSPORT VERS LE PALAIS -

Comment les visiteurs accèdent-ils généralement au Palais des Sports (voiture, transport en commun, à pied)?

**16. ATTITUDES  
DISCRIMINATOIRES - Avez-vous  
déjà ressenti une quelconque forme  
de discrimination lors de vos  
fréquentations du Palais des Sports  
de Treichville?**

1. Oui  2. Non

*Obligatoire*

**17. OBSTACLES RENCONTRES -  
Quels sont les obstacles principaux  
que vous rencontrez dans  
l'utilisation du Palais des Sports de  
Treichville?(Cochez tout ce qui  
s'applique)**

1. Problème d'accessibilité physique
2. Cout trop élevé
3. Horaire non adaptés
4. Manque d'équipements adaptés
5. Autres(veuillez préciser)

*obligatoire*

**18. DIVERSITE DES PROGRAMMES -  
Comment évaluez-vous la diversité  
des programmes sportifs  
offerts(sport pour  
femmes,jeunes,senior  
s,associations...)?**

1. Très bonne  2. Bonne  
 3. Moyenne  4. Mauvaise  
 5. Très mauvaise

*Obligatoire*

#### **SUGGESTION ET RECOMMANDATIONS**

**19. RECOMMANDATIONS -  
Recommanderiez-vous le Palais des  
Sports à d'autres personnes?**

1. Oui  2. Non

*obligatoire*

**20. SUGGESTIONS ET  
RECOMMANDATIONS - Quelles  
améliorations suggériez-vous pour  
rendre le Palais des Sports plus  
accessible et inclusif?**

## L'INCLUSIVITE DU PALAIS DES SPORTS DE TREICHVILLE

**5. PROGRAMMES DIVERSIFIES - Le Palais des Sports propose-t-il des programmes ou des activités spécifiques pour différentes catégories sociales (enfants, femmes, seniors, personnes handicapées)**

**6. POLITIQUE D'INCLUSIVITE - Comment assurez-vous que toutes les catégories sociales se sentent bienvenues et incluses ?**

**7. ATTITUDES DISCRIMINATOIRES - Avez-vous observé des cas de discrimination ou d'exclusion au sein des infrastructures sportives ? Si oui, comment ces situations sont-elles gérées ?**

## SUGGESTIONS ET AMELIORATIONS

**8. SUGGESTIONS - Quelles améliorations suggérez-vous pour rendre le Palais des Sports plus accessible et inclusif ?**

**9. SUGGESTIONS1 - Y a-t-il des ressources ou des formations supplémentaires dont le personnel pourraient bénéficier pour mieux servir tous les visiteurs ?**

## CONCLUSION

**10. CONCLUSION - Y a-t-il autre chose que vous aimeriez ajouter ou que vous pensez important de mentionner ?**

Table des matières	
SOMMAIRE .....	i
Dédicace .....	ii
Remerciements .....	iii
Sigles .....	iv
Liste des tableaux .....	v
Liste des photos .....	viii
INTRODUCTION.....	1
INTRODUCTION.....	2
PREMIÈRE PARTIE : FONDEMENTS D'ORDRE THÉORIQUE.....	5
CHAPITRE I : SPÉCIFICATION DE LA PROBLÉMATIQUE.....	6
<b>1.1. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET</b> .....	6
Plusieurs raisons d'ordre personnel, social et scientifique ont incité à porter nos réflexions sur l'analyse de l'accessibilité et l'inclusivité des infrastructures sportives en Côte d'Ivoire notamment le cas du Palais des Sports de Treichville.....	6
<b>1.1.1. Motivation personnelle</b> .....	6
<b>1.1.2. Pertinence sociale</b> .....	6
<b>1.1.3. Pertinence Scientifique</b> .....	6
<b>1.2. PROBLÉMATIQUE</b> .....	7
<b>1.3. QUESTIONS DE RECHERCHE</b> .....	8
Cette recherche repose sur une question centrale et des questions subsidiaires. ....	8
<b>1.3.1. Question centrale</b> .....	8
<b>1.3.2. Questions subsidiaires opérationnelles</b> .....	8
De la question de recherche centrale, découle trois questions de recherche opérationnelles : .....	8
1- Quelles sont les caractéristiques physiques du Palais des Sports de Treichville qui influencent son accessibilité pour les différentes couches sociales ?.....	8
2- Quels sont les principaux obstacles socio-économiques rencontrés par les différentes couches de la société pour accéder aux infrastructures sportives du Palais des Sports de Treichville ?.....	8
3- Comment les différents utilisateurs perçoivent-ils l'accessibilité et l'inclusivité du Palais des Sports de Treichville, et quelles sont leurs pratiques d'utilisation de ces infrastructures ? .....	8
<b>1.4. OBJECTIFS DE RECHERCHE</b> .....	8
Notre étude comporte un objectif général et des objectifs spécifiques opérationnels .....	8
<b>1.4.1. Objectif général</b> .....	8
<b>1.4.2. Objectifs spécifiques</b> .....	8
CHAPITRE II : CADRE DE REFERENCES THEORIQUES ET REVUE DE LA LITTÉRATURE .....	9
2.DÉFINITION DES CONCEPTS.....	9
<b>2.1. Concepts explicites</b> .....	9
<b>2.2. Concepts implicites</b> .....	11
<b>2.2.1. Couche sociale</b> .....	11
<b>Couche sociale</b> est un terme qui vient de la combinaison de deux mots : « couche » et « sociale » .....	11
<b>2.2.1.1 :« Couche »</b> provient du latin « culcita », qui désigne un matelas ou un coussin. En français, il a évolué pour désigner une strate ou une épaisseur superposée à d'autres.....	11
Pour Emile Durkheim, une « couche » peut être vue comme une strate sociale dans laquelle les individus partagent des conditions économiques et sociales similaires. Cela fait partie de sa théorie sur la division du travail et la solidarité sociale. ....	11

Le terme « couche » doit être perçu comme une strate de la hiérarchie sociale .....	11
<b>2.2.1.2 :« Sociale »</b> vient du latin « socialis », qui signifie « relatif à la société ou aux relations entre les personnes ».....	11
Pour Max Weber, le terme « sociale » est lié à l'action qui tient compte des comportements des autres et qui est orientée de manière significative par rapport à eux. Cela inclut les interactions et les relations au sein des structures de pouvoir, de prestige et de richesse.....	11
De façon synthétique, « couche sociale » décrit des groupes d'individus dans une société qui partagent des caractéristiques communes et qui interagissent selon des normes et des structures sociales spécifiques. Cette définition va dans le même sens que celui donné par le Dictionnaire Universel.....	12
<b>2.4: REVUE DE LA LITTÉRATURE</b> .....	15
<b>2.4.1. ETAT CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE SUR LA QUESTION</b> .....	15
<b>2.4.1.4. SYNTHÈSE CRITIQUE DES TRAVAUX ET SPÉCIFICITÉ DU SUJET</b> .....	20
<b>2.4.1.5. FORMULATION DES HYPOTHÈSES</b> .....	21
<b>2.4.1.5.1. Hypothèse générale de recherche</b> .....	21
DEUXIÈME PARTIE : FONDEMENTS D'ORDRE MÉTHODOLOGIQUE .....	23
CHAPITRE III : CONSTRUCTION DU CADRE OPÉRATOIRE.....	24
<b>3.1. PRÉCISION DES VARIABLES DE L'ÉTUDE</b> .....	24
<b>3.1.3. Description de la variable indépendante / Variable 1</b> .....	24
<b>3.1.4. Description de la variable dépendante / Variable 2</b> .....	24
<b>3.2. PRÉSENTATION DES VARIABLES ET DE LEURS INDICATEURS (Tableau synoptique)</b> .....	24
3.3 : DESCRIPTION DU CADRE DE L'ÉTUDE, DE LA POPULATION ET DE L'ÉCHANTILLON .....	27
Dans le but de mieux appréhender l'étude sur l'accessibilité et l'inclusivité des infrastructures sportives en Côte d'Ivoire, il convient de définir le cadre dans lequel s'est tenue la recherche. ....	27
<b>3.3.1. CADRE DE L'ÉTUDE</b> .....	27
<b>3.3.2. POPULATION D'ETUDE</b> .....	31
<b>3.3.3. ECHANTILLON</b> .....	31
3.3.3.1. TECHNIQUE D'ECHANTILLONNAGE .....	31
3.3.3.2.LA TAILLE DE L'ECHANTILLON .....	32
CHAPITRES IV : MÉTHODES DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNÉES .....	34
<b>4.1. MÉTHODES DE COLLECTE DE DONNÉES</b> .....	34
4.1.2. Recherche documentaire.....	34
4.1.3. Entretien semi - dirigé .....	34
4.1.4. Le questionnaire. ....	35
4.1.5. Critères d'inclusion .....	35
4.1.6. Critères d'exclusion.....	36
4.1.7. Déroulement .....	36
4.1.8. Pré-enquête.....	36
Notre pré-enquête exécutée sur le site avait pour objectif de comprendre la présence ou non d'obstacles physiques, économiques et attitudinaux qui limiteraient la fréquentation du Palais des Sports de Treichville. ....	36
<b>4.2. TRAITEMENT STATISTIQUE DE DONNÉES</b> .....	36
<b>4.2.1. Traitement des données (outils de traitement de données)</b> .....	36
<b>4.2.2. Analyse des données (tests d'analyse de données)</b> .....	37
4.3. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE .....	37
TROISIEME PARTIE : RÉSULTATS .....	38

CHAPITRES V : ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS .....	39
<b>5-1- PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS.</b> .....	39
- <b>5.1.1. Analyse quantitative</b> .....	39
5.1.1.1. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés.....	39
5.1.1.1.1 Tranche d'âge des enquêtés. ....	39
5.1.1.1.2. Sexe des enquêtés. ....	40
5.1.1.1.3. L'occupation des enquêtés.....	40
5.1.1.1.5. Niveau d'étude des enquêtés. ....	41
5.1.1.1.6. Situation de handicap. ....	42
5.1.1.1.7. Fréquence d'utilisation du Palais des Sports de Treichville par les enquêtés. ....	43
5.1.1.2. ACCESSIBILITE DU PALAIS DES SPORTS DE TREICHVILLE .....	43
5.1.1.2.1. Avis des enquêtés sur l'accessibilité physique du Palais des Sports de Treichville. ....	43
5.1.1.2.2. Avis des enquêtés sur l'accessibilité du Palais des Sports de Treichville via les moyens de transport public.....	44
5.1.1.2.3. Avis des enquêtés sur l'accessibilité économique du Palais des Sports de Treichville. ....	45
5.1.1.2.4. Avis des enquêtés sur la présence d'installations spécifiques au Palais des Sports de Treichville.....	45
5.1.1.3. AVIS DES PERSONNES ENQUETEES SUR L'INCLUSIVITE DU PALAIS DES SPORTS DE TREICHVILLE. ....	46
5.1.1.3.1. Avis des enquêtés sur le niveau d'inclusivité du Palais des Sports de Treichville. ....	46
5.1.1.3.2. Avis des personnes enquêtées sur l'existence de programmes adaptés à tous les âges et niveaux de compétence.....	47
5.1.1.3.3. Avis des enquêtés sur l'existence de formation adaptée au Palais des Sports de Treichville. ....	47
5.1.1.3. 4. Avis des enquêtés sur d'éventuelles attitudes discriminatoires au Palais des Sports de Treichville. ...	48
5.1.1.3.5: Avis des enquêtés sur la diversité des programmes au Palais des Sports de Treichville. ....	49
5.1.1.4. Croisement du niveau de revenu mensuel avec l'accessibilité économique. ....	49
5.1.1.5. Croisement de la situation de handicap avec le niveau d'inclusivité.....	51
<b>5.1.1.6. Avis des enquêtés sur les obstacles rencontrés par les utilisateurs du Palais des Sports de Treichville.</b> .....	52
5.1.1.7: Avis des enquêtés sur la recommandation du Palais des Sports de Treichville à d'autres éventuels utilisateurs. ....	52
5.1.2. ANALYSE QUALITATIVE.....	53
5.1.2.1. Sur l'accessibilité physique du Palais des Sports de Treichville. ....	53
5.1.2.4. Sur le mécanisme d'évaluation de la politique d'inclusivité au Palais des Sports de Treichville.....	55
5.1.2.5. Sur la diversité des programmes au Palais des Sports de Treichville. ....	56
5.1.2.6. Sur l'accessibilité économique du Palais des Sports de Treichville. ....	56
5.1.2.7. Sur la formation du personnel en termes d'inclusivité des utilisateurs du Palais des Sports de Treichville. ....	57
5.1.2.8. Sur les éventuelles attitudes discriminatoires au Palais des Sports de Treichville. ....	57
<b>5-2- INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS</b> .....	57
5.2.2. Interprétation de l'accessibilité du Palais des Sports de Treichville.....	59
5.2.2.1 : Interprétation du croisement du niveau de revenu mensuel avec l'accessibilité économique .....	62
5.2.3. Interprétation des barrières attitudinales et économiques à l'accessibilité et à l'inclusivité du Palais des Sports de Treichville. ....	63
5.2.4. Interprétation de l'inclusivité du Palais des Sports de Treichville.....	64

5.2.4.1. Interprétation du croisement de la situation de handicap avec le niveau d'inclusivité du Palais des Sports de Treichville.....	66
5.2.5. Interprétation de l'avis des personnes enquêtées sur une éventuelle recommandation du Palais des Sports de Treichville à d'autres potentiels utilisateurs. ....	67
CHAPITRES VI : DISCUSSION DES RÉSULTATS.....	68
<b>6-1- CONFRONTATION DES RÉSULTATS</b> .....	68
6.1.1. Données sociodémographiques et participation sportive.....	68
6.1.2. Accessibilité physique et économique.....	68
6.1.3. Inclusivité des personnes en situation de handicap .....	69
6.1.4. Barrières attitudinales et diversité des programmes .....	70
<b>6-2- IMPORTANCE DES RÉSULTATS, LA QUESTION DE LEUR GÉNÉRALISATION ET DE LEURS LIMITES.</b> .....	70
<b>6-3- SUGGESTIONS.</b> .....	71
6.3.1. Relativement à l'amélioration de l'accessibilité physique : .....	71
6.3.2. Relativement à la réduction des barrières économiques .....	72
6.3.3. Renforcement de la sensibilisation et de la communication .....	73
<b>6.3.4. Amélioration de l'expérience utilisateur et de la sécurité</b> .....	73
6.3.5. Evaluation continue et ajustement des politiques .....	74
CONCLUSION .....	76
REFERENCES BIBLIOGRAPHIES .....	77
Annexe 1 : .....	I